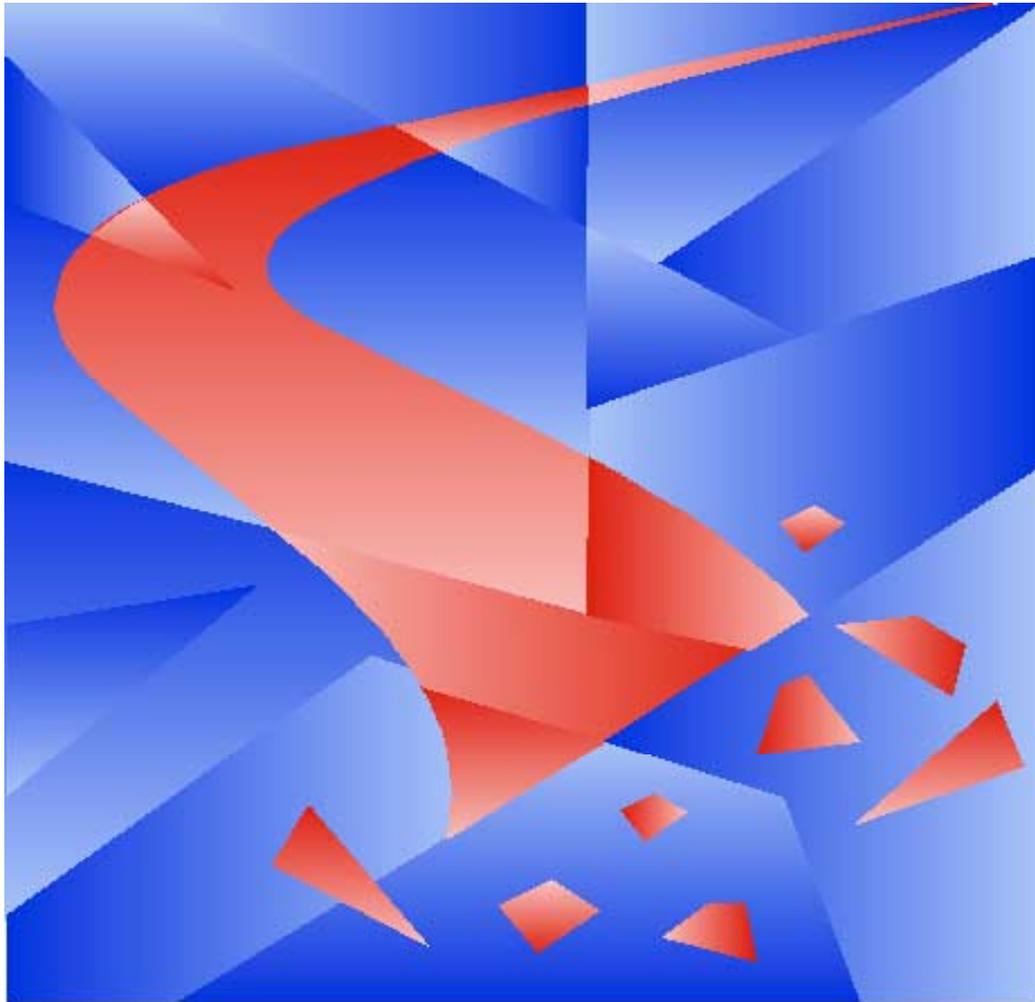


N° 84-546-XCB au catalogue



**Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada :
mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991**



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de stocker dans un système de documentation automatique ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photographique, magnétique ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Juin 2000

N° 84-546-XCB au catalogue

ISBN : 0-660-59382-3

Fréquence : hors série

Ottawa

Note de reconnaissance

Le Canada doit le succès de son système statistique à une collaboration de longue date entre Statistique Canada, d'une part, et les citoyens, les entreprises, les administrations publiques et les autres établissements du Canada, d'autre part. Sans la collaboration et la bonne volonté permanente de ces derniers, il serait impossible de produire des données statistiques exactes et à jour.

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

Kristan J. Aronson, Ph.D.¹
Geoffrey R. Howe, Ph.D.²
Maureen Carpenter, M.A.³
Martha E. Fair, M.Sc.³

1 Université Queen's, Faculté des Sciences de la santé, Santé communautaire et épidémiologie, Kingston (Ontario), Canada

2 Columbia University, School of Public Health, Division of Epidemiology, Presbyterian Hospital, New York, New York, État-Unis

3 Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Ottawa (Ontario), Canada

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

Table des matières

PRÉFACE	6
REMERCIEMENTS	7
SOMMAIRE	8
1. INTRODUCTION	9
2. OBJECTIFS	11
3. FICHIERS ET MÉTHODOLOGIE	11
3.1 Les fichiers	
3.1.1 La cohorte de travailleurs canadiens	11
3.1.2 Base canadienne de données sur la mortalité (BCDM)	13
3.2 Méthodes de suivi	14
3.3 Analyse statistique	14
3.4 Questions d'ordre éthique.....	17
3.5 Analyses antérieures des données sur la cohorte	17
4. RÉSULTATS	18
4.1 Résultats descriptifs	18
4.2 Résultats : TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES	19
4.3 Résultats : TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES	19
4.4 Résultats : certains faits saillants	20
4.4.1 Les dix risques relatifs les plus élevés selon la cause de décès	20
4.4.2 Valeurs les plus élevées du risque relatif selon le sexe et la catégorie professionnelle.....	22
4.4.3 Autres façons d'examiner les résultats	27
5. DISCUSSION	27
5.1 Renseignements généraux	27
5.2 Points forts et limites	28
5.3 Qualité des sources de données.....	28
5.4 Variables confusionnelles	30
5.5 Capacité de généralisation	30
5.6 Tests multiples	31

6.	TRAVAUX FUTURS.....	31
6.1	Prochaines étapes	31
6.2	Quelles mesures de prévention peut-on prendre?	32
7.	BIBLIOGRAPHIE.....	33

ANNEXES

Annexe 1 :	Codes des professions de 1961 – par ordre numérique selon le numéro de code ...	40
Annexe 2 :	Codes des professions de 1971 – par ordre numérique selon le numéro de code ..	51
Annexe 3 :	Codes des professions, 1961 – classées par ordre alphabétique	72
Annexe 4 :	Codes des professions, 1971 – classées par ordre alphabétique	80
Annexe 5 :	Codes de cause de décès – classés selon le numéro de groupe de codes	97
Annexe 6 :	Causes de décès – classées par ordre alphabétique selon le titre abrégé	102
Annexe 7 :	Cliché d'enregistrement et dictionnaire de données du fichier ASCII	109
Annexe 8 :	Glossaire	122

PRÉFACE

Le présent rapport décrit un système de dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada. Il comprend i) un bref examen de la méthodologie, ii) les faits saillants relatifs à certaines comparaisons entre professions et risques de mortalité et iii) une discussion des points forts, des limites et de la qualité des données. Les résultats complets figurent dans le fichier ASCII compagnon qui se trouve dans le répertoire principal du présent CD-ROM. Le cliché d'enregistrement et le dictionnaire de données du fichier, qui précisent le contenu de ce dernier, figurent dans le répertoire principal du CD-ROM ainsi qu'à l'annexe 7. L'ensemble de TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES contient les résultats sur toutes les combinaisons profession-cause de décès pour lesquelles on a observé au moins un décès. Ces TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES sont produits en deux présentations distinctes que l'on peut consulter selon la cause de décès (tableau 1) ou selon la profession (tableau 2). Ils contiennent toutes les valeurs du risque relatif, que celui-ci soit inférieur, égal ou supérieur à un. En outre, on peut consulter un ensemble de TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES. Les critères de sélection utilisés sont : risque relatif > 1 , nombre de décès observés ≥ 5 et valeur de $p < 0,05$. Ces tableaux peuvent, eux aussi, être consultés selon la cause de décès (tableau 3) ou selon la profession (tableau 4). Les deux ensembles de tableaux figurent sur le CD-ROM après les annexes. Les tableaux sont produits en EXCEL et peuvent être téléchargés par toute personne qui travaille en Excel, Lotus ou Quatro-Pro. Un visualiseur est intégré au CD-ROM à l'intention des utilisateurs qui ne possèdent pas de logiciel compatible.

Pour obtenir plus de renseignements

Toute question concernant les données ou leur utilisation devrait être adressée à :

Maureen Carpenter
Division des statistiques sur la santé
Statistique Canada
Immeuble R.-H. Coats, 18^e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Téléphone : (613) 951-1760; télécopieur : (613) 951-0792

Pour le soutien technique, s'adresser à : Lucie Desjardins, chef, Service d'aide aux utilisateurs de produits électroniques, téléphone : 1 800 949-9491.

Recommandation concernant les citations :

Aronson KJ, Howe GR, Carpenter M, Fair ME. *Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : Mortalité par cause chez les travailleurs, 1965-1991*. CD-ROM (n° 84-546-XCB au catalogue) Ottawa : Statistique Canada, 2000.

REMERCIEMENTS

L'étude décrite ici est le fruit d'une collaboration entre des chercheurs universitaires et des employés d'Emploi Canada et de Statistique Canada. Elle a été financée en partie par l'Institut national du cancer du Canada, par l'entremise de son unité d'épidémiologie, qui a pour siège l'Université de Toronto. La présente étude de mise à jour sur la mortalité a été financée par Santé Canada, grâce à la subvention n° 6606-5027-53 du Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS). Pour leur part, les travaux de M^{me} Aronson ont été financés en partie grâce à une bourse de recherche, également décernée par le PNRDS. M^{me} Aronson bénéficie maintenant d'une bourse de scientifique de carrière offerte par le ministère de la Santé de l'Ontario.

Nous remercions tout spécialement Pierre Lalonde, Kevin Buzdygan, Trung Dang, Jason Bennett et Russell Wilkins de Statistique Canada, Lucille Poirier, de Santé Canada, Sevag Serimazi, de l'Université de Toronto et Tong Li, Susan Squires et Tanya Weston, de l'Université Queen's. Nous sommes particulièrement reconnaissants à M^{me} Lorraine Marrett des commentaires précieux qu'elle a formulés lors de la révision du manuscrit original.

Enfin, nous remercions les registraires de l'état civil de chaque province et territoires du Canada d'avoir autorisé la diffusion des données stockées dans la Base canadienne de données sur la mortalité pour réaliser de cette étude importante.

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

SOMMAIRE

Le présent CD-ROM contient les résultats d'une étude de suivi menée auprès d'environ 700 000 travailleurs (457 224 hommes et 242 196 femmes) qui occupaient un emploi de 1965 à 1971, soit environ 10 % de la population active du Canada durant cette période de référence. L'objectif de l'étude est de déceler les liens éventuels éventuelles entre l'exposition à des conditions particulières en milieu de travail et certaines causes de décès. À ce titre, elle représente un système unique et précieux de dépistage des maladies et des lésions professionnelles.

Les renseignements sur la profession de chaque personne étudiée proviennent d'une enquête fédérale sur la population active. La mortalité de la cohorte de 1965 à 1991 a été déterminée par couplage informatisé des enregistrements de données sur ses membres à ceux du fichier national de données sur les décès, appelé Base canadienne de données sur la mortalité. Les risques relatifs et les intervalles de confiance de 95 % ont en outre été calculés.

Presque 116 000 décès ont été recensés chez les hommes et plus de 26 800, chez les femmes. Le fichier ASCII et les tableaux de données complètes qui figurent sur le CD-ROM permettent d'examiner les résultats de plus de 27 000 comparaisons entre professions et groupes de causes de décès.

Certains résultats présentés relèvent peut-être simplement du hasard, car le nombre de comparaisons effectuées est très élevé. Si certains liens éventuels décelés confirment des travaux plus anciens, la plupart n'ont encore fait l'objet d'aucune étude et nulles données antérieures ne permettent donc de faire des comparaisons. Les cas de surmortalité éventuelle identifiés grâce au présent système de dépistage des maladies et lésions professionnelles méritent d'être étudiés de façon plus approfondie afin de les confirmer. En dernière analyse, la présente étude permettra de prendre des mesures en vue de réduire ou de prévenir le risque de surmortalité que posent certaines professions.

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

1. INTRODUCTION

L'approfondissement des connaissances sur les risques professionnels a été motivé en grande partie par des rapports isolés d'exposition à un risque extrême (cancer de la vessie chez les travailleurs du secteur des colorants, par exemple) et par les résultats d'études portant sur des professions particulières (travailleurs du secteur de l'amiante, par exemple). Ainsi, nombre de risques professionnels pourraient demeurer cachés parce qu'ils ne font l'objet d'aucune étude systématique. En fait, dans la grande majorité des cas, on ne possède aucune donnée concernant les risques que pose le milieu de travail et dans les cas où des données existent, les risques reconnus ne représentent parfois que la partie émergée de l'iceberg (Siemiatycki, 1991).

Par dépistage des maladies et lésions professionnelles, on entend la collecte, l'évaluation et la diffusion systématiques de données concernant l'exposition à la maladie ou au décès en milieu de travail, dans le but ultime de réduire ou de prévenir le risque excessif (Langmuir, 1963; Baker *et al.* 1989). Jusqu'à présent, assez peu de systèmes de dépistage ont été mis en place pour déceler systématiquement tout lien entre la profession et la mortalité. Plusieurs pays produisent des publications où les décès sont totalisés selon la profession, d'après des données sur la profession et la cause de décès extraites du certificat d'enregistrement de décès. Ces publications incluent les rapports statistiques et les suppléments décennaux pour l'Angleterre et le pays de Galles, où les données sur la mortalité ont été utilisées pour publier les tendances de la mortalité selon la catégorie professionnelle à partir de 1851 (Office of Population Censuses and Surveys, 1995), les rapports sur la mortalité selon la profession, la branche d'activité et la cause de décès pour 24 états des États-Unis (Burnett *et al.*, 1997), ainsi que des rapports sur plusieurs États isolés des États-Unis, particulièrement la Caroline du Nord (Surles *et al.*, 1999), l'État de Washington (Milham, 1983), la Californie (Petersen et Milham, 1980), le Massachusetts (Dubrow et Wegman, 1984) et le Rhode Island (Gute, 1981). Au Canada, les données provenant de l'enregistrement des décès, y compris celles sur la profession, ont été publiées en Colombie-Britannique de 1950 à 1984 (Gallagher *et al.*, 1989).

Un certain nombre de pays se fondent sur le couplage des données des certificats de décès et des données de recensement, ou des données sur l'incidence du cancer et des données de recensement pour observer les résultats en matière de santé. Ces pays incluent le Royaume-Uni, avec son échantillon de 1 % de la population visée par le Recensement de 1971 (Goldblatt, 1990), la Norvège (Borgan et Kristofersen, 1986), la Suède (Statiska Centralbyran, 1982), la Finlande, (Marin, 1986; Pukkala, 1995), le Danemark (Andersen, 1985) et les pays nordiques regroupés (Nordic Statistical Secretariat, 1988; Andersen *et al.*, 1999).

Beaucoup plus rares sont les études portant sur des données couplées, telles que celle décrite ici, où des renseignements sur la profession sont recueillis auprès des membres d'une grande cohorte particulière au moment de l'emploi et conjugués à des données provenant d'autres sources, comme les données sur la mortalité ou sur le cancer, pour déterminer ce qui arrive aux sujets observés. La présente étude a pour point de départ un rapport de recherche préparé par le D^r Howard Newcombe (Newcombe, 1974) pour le Secrétariat de l'environnement du Comité associé des critères scientifiques concernant l'état de l'environnement du Conseil national de recherches du Canada. Ses auteurs ont profité de l'existence d'un ensemble de données produites antérieurement au Canada et de l'accès au système informatisé de couplage des enregistrements de Statistique Canada pour coupler lesdites données à celles de la Base canadienne de données sur la mortalité (BCDM) afin de créer un système de dépistage capable de fournir des renseignements précieux à un coût assez faible. La présente étude est unique en ce sens qu'elle permet d'évaluer la mortalité subséquente parmi une cohorte nombreuse de travailleurs canadiens au sujet desquels des renseignements concernant la profession ont été recueillis avant leur décès. En outre, contrairement à la plupart des travaux antérieurs, cette étude précise les risques de mortalité dus à la profession chez les femmes. Les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail et accèdent à des emplois moins traditionnels, posant plus de risques (Passannanate et Nathanson, 1987). En 1994, les femmes représentaient 45 % de la population active du Canada, proportion en hausse par rapport aux 37 % enregistrés en 1970 et aux 27 % seulement observés en 1960 (Statistique Canada, 1995). Les risques professionnels que courent la grande majorité des femmes qui occupent un emploi n'ont été le sujet d'aucune étude antérieure (Klitzman *et al.*, 1990). Toutefois, l'utilité de la présente cohorte pour examiner le lien entre la profession et le cancer chez la femme a fait l'objet d'une publication antérieure (Aronson et Howe, 1994).

2. OBJECTIFS

Le but de la présente étude est de déterminer la situation de la cohorte d'environ 700 000 personnes en ce qui a trait à la mortalité de 1965 à la fin de 1991. L'étude propose ainsi un suivi rétrospectif couvrant jusqu'à 27 années afin de déterminer les liens entre les titres de poste et certaines causes de décès chez les hommes et chez les femmes.

À titre de système de dépistage, l'étude vise à regrouper les résultats de façon systématique et à les communiquer aux personnes intéressées, tout spécialement celles qui ont le pouvoir de prendre des mesures. Le système permettra aussi de déceler des liens éventuels auparavant insoupçonnés entre les professions et le risque de mortalité liée à certaines causes.

3. FICHIERS ET MÉTHODOLOGIE

3.1 Les fichiers

3.1.1 La cohorte de travailleurs canadiens

La présente cohorte a été créée grâce aux efforts conjugués de représentants d'Emploi Canada, de Statistique Canada et de chercheurs universitaires. L'Institut national du cancer du Canada et Santé Canada y ont en outre contribué par le biais de leur appui financier.

Aux termes de son mandat consistant à recueillir des statistiques sur les tendances de l'emploi au Canada, Emploi Canada a mené, de 1965 à 1971, une enquête nationale durant laquelle on a demandé aux employeurs de fournir des renseignements sur toutes les personnes figurant sur leur liste de paye dont le numéro d'assurance sociale (NAS) se terminait par le chiffre « 4 » pour la période allant de 1965 à 1968 et pour celles dont le NAS se terminait par le chiffre « 4 précédé par un chiffre pair » pour la période allant de 1969 à 1971. Les variables pour lesquelles des renseignements ont été recueillis sont le NAS, le prénom, le nom de famille, la date de naissance, ainsi que la profession et la branche d'activité dans laquelle la personne occupait un emploi au moment de l'interview. Les personnes ainsi visées constituent un échantillon d'environ 10 % de la population active du Canada couverte aux termes de la *Loi sur l'assurance-chômage* de 1965 à 1968 et un échantillon de 5 % pour la période allant de 1969 à 1971.

Environ trois millions d'enregistrements ont été recueillis durant l'enquête. Comme le fichier pouvait contenir jusqu'à six enregistrements pour la même personne (c'est-à-dire pour la période de 1965 à 1969 et pour 1971), il a d'abord fallu regrouper les enregistrements se rapportant à une même

personne. Pour cela, les enregistrements du fichier ont été classés selon le NAS, avant de procéder à des comparaisons croisées entre les données sur le nom, le sexe et l'année de naissance figurant dans les enregistrements portant le même NAS (Howe et Lindsay, 1983). Moins de 0,1 % des enregistrements contenaient des données suffisamment différentes pour indiquer qu'elles se rapportaient à des personnes distinctes. Les enregistrements contenant des données discordantes ont été éliminés du fichier.

Pour coupler les enregistrements de la cohorte à ceux de la Base canadienne de données sur la mortalité, il a fallu extraire d'autres renseignements d'identification du fichier maître des NAS tenu à jour par l'administration fédérale. Le NAS ne figure généralement pas dans les données sur les décès et les autres renseignements d'identification disponible pour la cohorte ne conviendraient pas pour le couplage des enregistrements. Cependant, la comparaison avec le fichier maître des NAS a fourni des renseignements détaillés sur plusieurs identificateurs, y compris le nom de famille, les premier et deuxième prénoms, la date de naissance complète, le sexe, le nom de jeune fille de la mère et la province de l'emploi le plus récent. La qualité et la complétude des données du fichier maître sont d'un très haut niveau et, par conséquent, les résultats du couplage des enregistrements avec ceux de la Base canadienne de données sur la mortalité sont également de très haute qualité.

Le codage des données sur la profession ainsi recueillies, qui a été centralisé à Statistique Canada, a été effectué conformément à la *Classification type des professions* (CTP) au moyen des codes du Recensement de 1961 (Statistique Canada, 1961, Statistique Canada, 1965) pour les données recueillies entre 1965 et 1969 et au moyen de ceux du Recensement de 1971 (Statistique Canada, 1971) pour les données recueillies en 1971. Les données pour 1970 ont été perdues avant le début de l'étude. La Classification des professions du Recensement du Canada de 1961 (Statistique Canada, 1961) contient 274 codes à trois chiffres de titres de poste. La Classification des professions du Recensement du Canada de 1971, qui est beaucoup plus complète, comprend plusieurs milliers de codes à quatre chiffres. On a ainsi obtenu une cohorte de 699 420 personnes, soit 457 224 hommes et 242 196 femmes, pour la période allant de 1965 à 1971 (1970 non compris).

Étant donné leur incompatibilité, les groupes de codes de profession de 1961 et de 1971 ont été analysés séparément. Les listes complètes des codes à trois chiffres de 1961 et des codes à quatre chiffres de 1971 figurent aux annexes 1 à 4. Les annexes 1 et 2 fournissent les codes de profession de 1961 et de 1971 classés, respectivement, par ordre numérique selon le numéro de code. Les annexes 3 et 4

fournissent les codes de profession de 1961 et de 1971 classés, respectivement, par ordre alphabétique. Dans le présent rapport, les professions ont été regroupées en deux grandes catégories socio-économiques, à savoir les « cols blancs » (travailleurs professionnels et semi-professionnels) et les « cols bleus » (travailleurs manuels).

3.1.2 Base canadienne de données sur la mortalité (BCDM)

La Base canadienne de données sur la mortalité est un fichier informatisé contenant les données sur environ 7,9 millions de cas de décès survenus de 1950 à 1997, telles que déclarées par les provinces et les territoires du Canada. Le fichier, qui est mis à jour annuellement, contient notamment des variables d'identification, y compris les noms, la date, le lieu et la cause codée du décès, le sexe, le lieu de résidence, ainsi que la date et le lieu de naissance.

La BCDM est tenue à jour à Statistique Canada, à Ottawa, sur microfiches et sur bandes magnétiques, et les enregistrements d'origine sont stockés sur microfilms ou sur système d'imagerie optique. Depuis sa création à la fin des années 70, elle a permis de réaliser de nombreuses études chronologiques nationales sur la mortalité par couplage d'enregistrements, ainsi que des études épidémiologiques et de produire d'autres produits statistiques (Smith et Newcombe, 1982). Des mesures strictes sont prises pour assurer la confidentialité des renseignements figurant dans tous les enregistrements, conformément aux dispositions de la *Loi sur la statistique* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Pour les besoins de la présente étude, on a utilisé un sous-ensemble de la BCDM regroupant les cas de décès survenus de 1965 à 1991, soit 4,6 millions d'enregistrements.

Les renseignements sur la cause initiale du décès pour les sujets qui, selon la Base canadienne de données sur la mortalité, sont décédés entre 1965 et la fin de 1991 ont été extraits de cette base de données tels que codés d'après les certificats d'enregistrement de décès. Les catégories de cause de décès sont fondées sur les codes de la *Classification internationale des maladies* en vigueur au moment du décès, soit la CIM-7 pour 1965 à 1978 (OMS, 1957), la CIMA-8 pour 1969 à 1978 (NCHS, 1968) et la CIM-9 pour 1979 à 1991 (OMS, 1977). Dans la présente étude, les codes individuels chronologiques de cause de décès ont été repartis en 70 groupes de cause de décès. Les annexes 5 et 6 décrivent les groupes de cause de décès. L'annexe 5 montre les causes de décès classées par ordre numérique selon le numéro de groupe de codes et l'annexe 6 donne la même liste classée par ordre alphabétique, selon le titre abrégé.

3.2 Méthodes de suivi

On a couplé les enregistrements provenant des enquêtes sur l'emploi ayant trait à environ 10 % des membres de la population active du Canada de 1965 à 1971 aux enregistrements de décès survenus de 1965 à 1991 parmi les personnes repérées dans le cadre des enquêtes.

En 1993-1994, un couplage a été effectué avec les enregistrements de la cohorte et ceux de la Base canadienne de données sur la mortalité afin de faire le point sur la mortalité au sein de la cohorte. Pour s'assurer que la qualité de la méthode de couplage soit uniforme durant toute la période de référence de l'étude, les couplages antérieurs ont été ignorés et le nouveau couplage, exécuté grâce à des méthodes d'appariement informatisé améliorées, a couvert la période allant de 1965 jusqu'à la fin de 1991. L'étude portait ainsi sur les liens éventuels entre 70 causes particulières de décès et 670 titres de postes.

En plus de la recherche pour repérer les cas de décès, Statistique Canada a procédé à une recherche des personnes « encore en vie » afin de s'assurer que celles qui, selon les résultats du couplage, n'étaient pas décédées étaient effectivement vivantes. Ainsi, au lieu de prétendre que toutes les personnes supposément non décédées sont effectivement en vie, une telle recherche offre l'avantage de connaître, pour la cohorte, une certaine proportion du pourcentage de perte au suivi, c.-à-d. les personnes qui ne sont pas décédées. Cette méthode permet en outre de vérifier les résultats du couplage des données sur les décès. Le pourcentage estimatif de décès manqués lors du couplage d'une cohorte particulière d'enregistrements sur des travailleurs à ceux de la Base canadienne de données sur la mortalité a été évalué par d'autres auteurs selon des méthodes plus classiques de suivi manuel comme étant de l'ordre d'environ 4 % (Shannon *et al.*, 1989; Goldberg *et al.*, 1993), principalement à cause des décès survenus à l'étranger. Les enregistrements de la cohorte professionnelle ont été couplés à ceux des fichiers sommaires de données fiscales couvrant la période de 1984 à 1991, grâce au NAS, afin de déterminer si la personne était encore en vie, décédé ou si elle avait émigré. Les chercheurs extérieurs à Statistique Canada n'ont eu accès qu'à des totalisations sommaires (c.-à-d. ne se rapportant pas à des personnes particulières).

3.3 Analyse statistique

L'analyse statistique des données de dépistage recueillies ici peut se faire de diverses façons. Les données sur les hommes et sur les femmes ont été analysées de façon distincte mais parallèle. Il en va

de même de l'analyse des données sur les personnes qui occupaient un emploi de 1965 à 1969 et sur celles qui en occupaient un en 1971, car les systèmes de codage utilisés pour ces deux périodes de référence pouvaient être combinés. On a considéré comme étant « exposée » à une profession particulière toute personne qui a appartenu à cette profession pendant au moins une année d'enquête; autrement dit, les personnes qui ont eu plus d'une profession ont été comptées comme ayant été exposées pour chaque profession à laquelle elles ont appartenu (la moyenne est de 1,06 poste par personne). Les décès observés ont été classés selon la profession, deux groupes d'âge (de 15 à 64 ans et tous âges confondus (15 ans et plus)) et la cause particulière de décès.

Pour mesurer le risque associé à chaque profession, les comparaisons ne se limitent qu'à la cohorte de membres de la population active. Autrement dit, on a recouru à la normalisation interne (Breslow et Day, 1987). Il s'agit de la meilleure méthode pour éviter l'effet du travailleur en bonne santé (McMichael, 1976; Howe *et al.*, 1988; Thun, 1991), qui se manifeste lorsque la population active est comparée à la population dans son ensemble. Pour tenir compte du statut socioéconomique, la cohorte a été divisée en deux grands groupes représentant les travailleurs professionnels (intellectuels) et non professionnels (manuels). Chaque profession a été associée à l'un des six niveaux professionnels de l'échelle de Pineo, conçue pour classer les professions selon le revenu et le statut social (Pineo, 1985). Les trois premiers niveaux regroupent les postes de professionnels ou « cols blancs » (professionnels et cadres supérieurs; semi-professionnels, techniciens et cadres intermédiaires; surveillants, contremaîtres et contremaîtresses). Les trois autres niveaux regroupent les postes de travailleurs manuels ou « cols bleus » (ouvriers et employés qualifiés; ouvriers et employés semi-qualifiés; ouvriers et employés non qualifiés). La catégorie « profession, autre » (c.-à-d. non précisée) ne contient que des cols bleus. Les annexes 1 à 4 où sont énumérés les titres et les codes de profession portent la notation de cols bleus (B) ou de cols blancs (W) pour chaque profession observée pour la cohorte.

Pour déterminer la force des liens, on calcule le risque relatif, avec un intervalle de confiance de 95 %, fondé sur la distribution de Poisson. Des risques relatifs distincts ont été calculés pour chaque profession, selon le sexe, la cause de décès et deux catégories d'âge à risque, à savoir le groupe des 15 à 64 ans et celui de tous les âges confondus (15 ans et plus). Le premier groupe d'âge permet de repérer les liens que l'on pourrait observer chez les jeunes, comme les accidents. En outre, le second groupe d'âge permet de tenir compte de toute période de latence qui pourrait être associée à une exposition

professionnelle. Pour toutes les analyses, les données ont été stratifiées par tranche d'âge de cinq ans et par année civile.

L'analyse consiste à comparer le taux de mortalité pour chaque cause de décès repérée pour une profession donnée à celui observé pour le groupe témoin, qui comprend le sous-groupe complet de la cohorte appartenant au même sexe et à la même catégorie socioéconomique de Pineo (cols blancs ou cols bleus) (Pineo, 1985). Autrement dit, l'analyse permet de comparer les taux de mortalité pour chaque cause pour une profession donnée à celui calculé pour l'ensemble des professions incluses dans le même groupe sexe-catégorie professionnelle, pour ensuite comparer le risque relatif sous forme de rapport des taux. Par exemple, le taux de cancer du poumon chez les mineurs de sexe masculin a été comparé à celui observé pour l'ensemble des hommes cols bleus. Une correction a en outre été faite pour tenir compte de l'âge par tranche de cinq ans et données sur les hommes et sur les femmes ont été analysées séparément. Pour chaque sexe, deux groupes d'âge au moment du décès ont été considérés [15 ans et plus (tous âges confondus) et de 15 à 64 ans]. L'analyse des données au moyen du progiciel AMFIT, avec EPICURE (EPICURE, 1993) a produit l'estimation du maximum de vraisemblance pour le risque relatif. Les paramètres des tests de signification et les intervalles de confiance pour le risque relatif ont été estimés par la méthode du rapport des vraisemblances.

En résumé, pour chaque profession, on présente le nombre absolu de personnes qui appartenaient à cette profession et le nombre d'années-personnes qui leur sont imputables durant le suivi, depuis leur entrée dans la cohorte jusqu'au moment de leur décès ou à la fin de 1991 si elles étaient encore en vie. L'analyse présente le nombre absolu de décès pour chaque cause de décès, ainsi que le risque relatif associé à une profession particulière ainsi que l'intervalle de confiance de 95 %. La valeur de p correspond à la valeur du logarithme du rapport de vraisemblance pour chaque ajustement du modèle de régression.

Comme la présente analyse compte des milliers de comparaisons, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des valeurs du risque relatif statistiquement significatives. Par hasard uniquement, plusieurs centaines de valeurs du risque relatif devraient être statistiquement significatives, au moins au niveau $p < 0,05$. Bien qu'il soit justifié d'appliquer la méthode décrite pour déceler de nouveaux liens éventuels qui, autrement, ne feraient l'objet d'aucune étude, il convient de pousser plus loin l'étude en vue de confirmer les résultats.

3.4 Questions d'ordre éthique

Statistique Canada a approuvé le couplage des enregistrements et le registraire général de l'état civil de chaque province et territoire a autorisé, pour les besoins de l'analyse, la diffusion des données sur les décès extraites de la Base canadienne de données sur la mortalité. L'étude a également été approuvée par un comité d'examen de l'éthique humaine auprès du bureau des services de recherche de l'Université de Toronto et par un comité d'éthique de la faculté des sciences de la santé de l'Université Queen's.

Des mesures ont été prises en vue d'assurer le respect de la confidentialité des renseignements personnels au stade tant de la création que de l'utilisation de la base de données. Ainsi, tous les noms ont été éliminés avant que les chercheurs externes à Statistique Canada puissent manipuler les données. Les particuliers n'étaient identifiés que par un numéro d'identification de Statistique Canada ne permettant le couplage à aucune autre base de données. Statistique Canada a gardé les numéros d'identification personnels en sécurité conformément aux normes réglementaires et ne les a communiqués à aucun chercheur universitaire. Aucun sujet n'a été contacté et le rapport ne permet d'identifier personne.

3.5 Analyses antérieures des données sur la cohorte

Deux couplages informatisés des enregistrements du fichier sur la présente cohorte avec ceux de la Base canadienne de données sur la mortalité avaient été réalisés auparavant. Le premier couvrait les décès survenus jusqu'à la fin de 1973 et les données sur la mortalité par cancer ainsi obtenues ont été publiées pour les hommes (Howe et Lindsay, 1983). Le deuxième couplage, qui avait pour but de mettre à jour les données sur la mortalité jusqu'à la fin de 1979, a été le sujet de la thèse de doctorat présentée par M^{me} Joan Lindsay (Lindsay, 1989) qui a publié les données mises à jour sur la mortalité par cancer chez les hommes ainsi obtenues (Lindsay *et al.*, 1993). Jusqu'à présent, la petite taille du groupe de femmes et l'âge assez peu avancé de ces dernières n'avaient permis de réaliser aucune analyse significative (Aronson et Howe, 1994).

4. RÉSULTATS

4.1 Résultats descriptifs

La durée maximale du suivi pour la présente étude est de 27 années, durant lesquelles plus de 457 000 hommes ont contribué plus de 11 millions d'années-personnes, et plus de 242 000 femmes, plus de 6 millions d'années-personnes. Presque 116 000 décès ont ainsi été observés chez les hommes et plus de 26 800 chez les femmes (voir le tableau 4.1 pour des précisions). Les analyses statistiques ont produit plus de 27 000 comparaisons entre professions et causes particulières de décès. Les résultats sont regroupés en huit catégories, déterminées selon le sexe (hommes, femmes), la classification socioéconomique (cols bleus, cols blancs) et, pour chacune de ces quatre catégories, selon le groupe d'âge (de 15 à 64 ans, tous âges confondus (15 ans et plus)).

Tableau 4.1
Tableau de description de la cohorte

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	Cols Bleus	Cols Blancs	Total	Cols Bleus	Cols blancs	Total	Cols Bleus	Cols Blancs	Total
Particuliers			457 224			242 196			699 420
Personnes comptées dans l'ensemble des professions	405 841	88 687	494 528	223 229	24 096	247 325	629 070	112 783	741 853
Années-personnes	9 443 114	1 966 873	11 409 987	5 473 232	536 042	6 009 274	14 916 346	2 502 915	17 419 261
Nombre De lien profession – cause de décès	14 523	5 598	20 121	5 607	1 869	7 476	20 130	7 467	27 597
Décès									
Tous âges confondus (15 ans et plus)	97 773	18 184	115 957	24 088	2 752	26 840	121 861	20 936	142 797
De 15 à 64 ans	45 137	8 382	53 519	1 229	1 124	12 353	56 366	9 506	65 872

Source : Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991

Selon le couplage avec les données de la BCDM, environ 19 % des membres de la cohorte sont décédés. En plus de ces quelque 19 % de décès, le suivi « des personnes en vie » a permis de déterminer qu'environ 70 % des membres de la cohorte étaient toujours en vie en 1991. L'état vital des 11 % restants n'a pu être déterminé; ils n'ont pu être retrouvés ni parmi les personnes décédées, ni parmi celles qui ont produit une déclaration de revenus pour 1991. Ces membres non dépistés de la cohorte pourraient représenter un assortiment de personnes décédées à l'extérieur du Canada, de personnes qui ne résident pas au Canada ou d'immigrants qui sont toujours en vie et(ou) de personnes en vie qui n'ont pas produit de déclaration de revenus en 1991.

4.2 Résultats : TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES

Face à une telle multitude de données, il est difficile de faire des choix susceptibles de satisfaire tout le monde. Par conséquent, la totalité des résultats sont ici présentés dans un ensemble de TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES que le lecteur pourra consulter pour choisir lui-même les données qui l'intéressent (voir le bouton « DONNÉES »). Les données de ces tableaux sont regroupées en 70 causes de décès et 670 professions. Les renseignements statistiques concernant les combinaisons profession-cause de décès particulières pour lesquelles aucun décès n'a été observé ne sont pas présentés. (Voir, sous le bouton « DONNÉES », le tableau 1, TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES selon la cause de décès et le tableau 2, TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES selon le code de profession).

4.3 Résultats : TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES (RR > 1, NOMBRE DE DÉCÈS OBSERVÉS ≥ 5 ET VALEUR DE P < 0,05)

Des tableaux ont en outre été préparés pour faire ressortir les cas donnant à penser qu'il y a augmentation du risque de décès. Ce deuxième ensemble de tableaux contient les cas pour lesquels le risque relatif est supérieur à 1, le nombre de décès observés, supérieur ou égal à 5 et la valeur de p, inférieure à 0,05. Ces tableaux sont également présentés en se fondant sur les 70 causes de décès et les 670 professions susmentionnées. (Voir, sous le bouton « DONNÉES », le tableau 3, TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES selon la cause de décès et le tableau 4, TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES selon le code de profession).

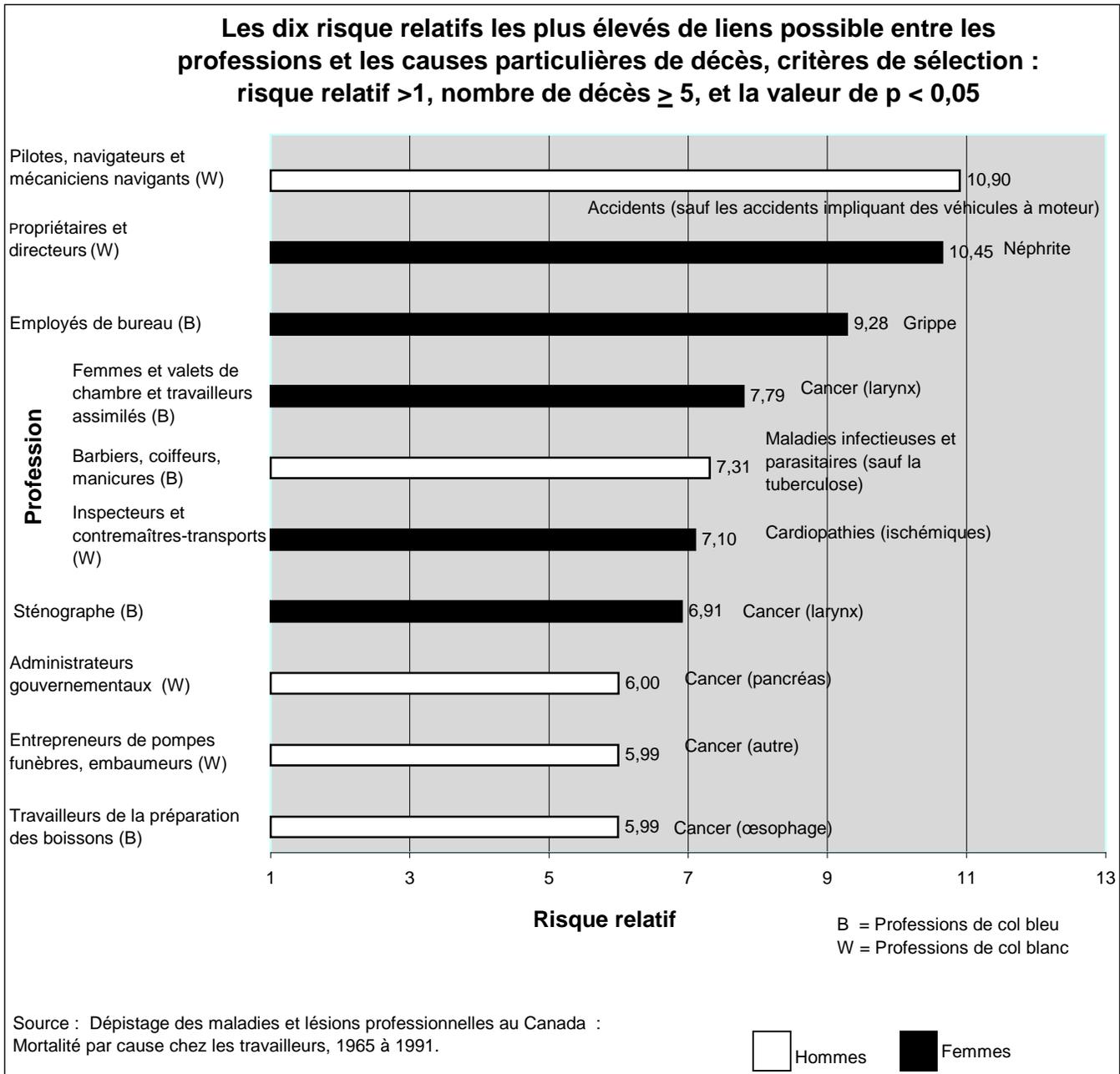
4.4 Résultats : certains faits saillants

En plus des tableaux contenant les données complètes et les résultats choisis susmentionnés, certains faits saillants sont présentés pour illustrer d'autres moyens de tirer des renseignements des données.

4.4.1 Les dix risques relatifs les plus élevés selon la cause de décès

La figure 4.1 donne une représentation graphique des estimations du risque relatif calculées d'après les données de l'étude avec l'intervalle de confiance de 95 % pour les dix valeurs les plus élevées du risque relatif selon la cause de décès.

Figure 4.1



4.4.2. Valeurs les plus élevées du risque relatif selon le sexe et la catégorie professionnelle

Les tableaux 4.2 à 4.5 permettent d'examiner les résultats sous un autre angle. Ces tableaux énumèrent les professions pour lesquelles on observe le risque relatif le plus élevé associé à une cause de décès particulière, tant pour les hommes que pour les femmes et pour chacune des deux grandes catégories socio-économiques de profession. Les quatre tableaux présentés montrent les 12 liens sélectionnés entre professions et causes particulières de décès selon le sexe et la catégorie professionnelle (cols bleus ou cols blancs) pour lesquels le risque relatif est le plus élevé. Les résultats sont présentés pour les groupements profession-cause de décès pour lesquels le nombre de décès est égal ou supérieur à 5 et la valeur de p, inférieure à 0,05.

Tableau 4.2
Femmes cols bleus

Douze liens possibles entre professions et causes particulières de décès pour les femmes cols bleus.

Par ordre décroissant de risque relatif

Critères de sélection : risque relatif > 1; nombre de décès ≥ 5; valeur de p < 0,05

Groupe de codes de cause de décès	Cause de décès	Profession	Groupe d'âge	Années-personnes	Nombre de décès	Risque relatif	Intervalle de confiance de 95%
55	Grippe	Employés de bureau	15-64	830 546	5	9,28	2,22 - 38,87
16	Cancer (larynx)	Femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés	Tous	164 070	9	7,79	3,56 - 17,05
16	Cancer (larynx)	Sténographes	15-64	460 245	5	6,91	2,25 - 21,28
			Tous	497 943	7	3,40	1,47 - 7,89
67	Suicide	Commis aux stocks et magasiniers	15-64	14 313	5	4,59	1,90 - 11,09
			Tous	16 400	5	4,08	1,69 - 9,86
49	Troubles mentaux liés à l'alcool	Femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés	15-64	131 374	10	4,55	2,31 - 8,98
34	Myélome	Employés de bureau, en général	Tous	12 994	5	4,44	1,84 - 10,71
28	Cancer (encéphale)	Couturières et ouvrières couturières – sauf manufacture	Tous	24 023	6	4,41	1,95 - 9,97
44	Leucémies (autres)	Téléphonistes	Tous	115 179	5	4,02	1,75 - 9,24
54	Maladies vasculaires cérébrales	Conducteurs de machine à travailler les métaux	15-64	10 907	7	3,97	1,88 - 8,36
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Autres travailleurs des textiles	15-64	19 063	5	3,93	1,63 - 9,52
60	Cirrhose (non alcoolique)	Couturières et ouvrières couturières – sauf manufacture	Tous	24 023	6	3,52	1,56 - 7,95
69	Causes extérieures (sauf groupes 65 à 68*)	Concierges et nettoyeurs (immeubles)	15-64	69 418	7	3,50	1,62 - 7,59

Source : Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991

*Voir l'annexe 5 pour les codes de cause de décès triés selon le numéro de groupe de codes de décès.

Tableau 4.3
Femmes cols blancs

Douze liens possibles entre professions et causes particulières de décès pour les femmes cols blancs.

Par ordre décroissant de risque relatif

Critères de sélection : risque relatif > 1; nombre de décès ≥ 5; valeur de p < 0,05

Groupe de codes de cause de décès	Cause de décès	Profession	Groupe d'âge	Années-personnes	Nombre de décès	Risque relatif	Intervalle de confiance de 95%
61	Néphrite	Propriétaires et directrices	15-64	42 423	5	10,45	2,38 - 45,89
52	Cardiopathies (ischémiques)	Inspectrices et contremaîtresses	15-64	2 843	6	7,10	3,13 - 16,13
			Tous	3 330	15	3,94	2,36 - 6,59
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Assistants, bureau de médecin et de dentiste	15-64	20 932	6	5,61	2,31 - 13,64
			Tous	22 517	7	4,78	2,14 - 10,70
58	Emphysème	Propriétaires et directrices	Tous	54 267	6	4,68	1,55 - 14,12
21	Cancer (col de l'utérus)	Comptables et vérificatrices	Tous	29 288	5	4,58	1,71 - 12,28
50	Cardiopathies (rhumatismales chroniques)	Contremaîtresses	Tous	24 102	9	4,11	1,97 - 8,56
30	Cancer, autre (sauf groupes 6 à 29*)	Techniciennes en science et en génie	Tous	15 735	6	3,22	1,41 - 7,35
53	Cardiopathies (sauf groupes 50 et 52*)	Comptables et vérificatrices	15-64	25 506	5	3,18	1,20 - 8,46
11	Cancer (côlon)	Surveillantes : ventes, marchandises	Tous	5 817	5	3,15	1,28 - 7,75
17	Cancer (poumon)	Surveillantes : autres employés de bureau et travailleurs assimilés	Tous	7 161	7	2,59	1,21 - 5,57
17	Cancer (poumon)	Chefs de bureau	Tous	11 409	8	2,44	1,19 - 4,99
9	Cancer (Estomac)	Propriétaires et directrices	Tous	54 267	9	2,34	1,05 - 5,18

Source : Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991

* Voir l'annexe 5 pour les codes de cause de décès triés selon le numéro de groupe de codes de décès.

Tableau 4.4
Hommes cols bleus

Douze liens possibles entre professions et causes particulières de décès pour les hommes cols bleus.

Par ordre décroissant de risque relatif

Critères de sélection : risque relatif > 1; nombre de décès ≥ 5; valeur de p < 0,05

Groupe de codes de cause de décès	Cause de décès	Profession	Groupe d'âge	Années-personnes	Nombre de décès	Risque relatif	Intervalle de confiance de 95 %
2	Maladies infectieuses (sauf TB)	Barbiers, coiffeurs, manucures	15-64	24 813	9	10,93	5,62 - 21,26
			Tous	26 953	9	7,31	3,78 - 14,15
8	Cancer (œsophage)	Travailleurs spécialisés dans la préparation de boissons	Tous	10 404	5	5,99	2,48 - 14,45
60	Cirrhose (non alcoolique)	Papetiers	Tous	7 724	5	5,98	2,48 - 14,40
50	Cardiopathies (rhumatismales chroniques)	Policiers et détectives	15-64	19 502	5	5,89	2,43 - 14,25
6	Cancer (lèvre)	Ouvriers (sauf exploitations agricoles, pêcheries, exploitations forestières ou minières)	15-64	1 763 229	5	5,87	1,58 - 21,89
44	Leucémies (autres) (sauf groupes 35 à 43*)	Ouvriers de la construction, n.c.a.	Tous	29 883	5	5,66	2,34 - 13,71
14	Cancer (vésicule biliaire)	Conducteurs de machine de terrassement et de construction, n.c.a.	15-64	79 185	5	5,49	2,22 - 13,56
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Plombiers, monteurs en tuyaux et ouvriers assimilés	Tous	2 799	5	5,28	2,19 - 12,70
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Lamineurs	15-64	4 511	7	5,14	2,44 - 10,79
			Tous	5 377	7	4,26	2,03 - 8,94
60	Cirrhose (non alcoolique)	Autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.	15-64	14 865	5	4,94	2,05 - 11,92
16	Cancer (larynx)	Barmen	Tous	27 156	9	4,94	2,55 - 9,55
16	Cancer (larynx)	Ajusteurs et monteurs – métaux	15-64	81 419	11	4,85	2,65 - 8,89

Source : Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991

*Voir l'annexe 5 pour les codes de cause de décès triés selon le numéro de groupe de codes de décès.

Tableau 4.5
Hommes cols blancs

Douze liens possibles entre professions et causes particulières de décès pour les hommes cols blancs.

Par ordre décroissant de risque relatif

Critères de sélection : risque relatif > 1; nombre de décès ≥ 5; valeur de p < 0,05

Groupe de codes de cause de décès	Cause de décès	Profession	Groupe d'âge	Années-personnes	Nombre de décès	Risque relatif	Intervalle de confiance de 95 %
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Pilotes, navigateurs et mécaniciens navigants	15-64	4 468	9	11,76	6,05 - 22,86
			Tous	4 622	9	10,90	5,61 - 21,16
15	Cancer (pancréas)	Administrateurs gouvernementaux	Tous	3 759	5	6,0	2,48 - 14,53
30	Cancer (autre) (sauf groupes 6 à 29*)	Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs	Tous	4 187	5	5,99	2,48 - 14,47
44	Leucémies (autres) (sauf groupes 35 à 43*)	Acheteurs et agents d'approvisionnement	Tous	27 623	5	5,90	2,35 - 14,82
5	Tous les cancers	Contremaîtres (textiles)	15-64	833	6	5,79	2,60 - 12,91
39	Leucémie (myéloïde chronique)	Contremaîtres, n.c.a.	15-64	190 770	5	5,10	1,60 - 16,27
30	Cancer (autre) (sauf groupes 6-29*)	Dessinateurs	15-64	8 844	5	4,68	1,93 - 11,37
66	Accidents (sauf groupe 65*)	Contremaîtres (exploitation forestière)	15-64	6 930	7	4,51	2,13 - 9,57
69	Causes extérieures (sauf groupes 65 à 68*)	Contremaîtres de la construction	15-64	48 212	6	3,96	1,67 - 9,38
			Tous	57 340	6	3,79	1,60 - 8,96
24	Cancer (prostate)	Ingénieurs civils	Tous	7 095	5	3,94	1,63 - 9,52
15	Cancer (pancréas)	Contremaîtres (exploitation forestière)	Tous	9 189	9	3,82	1,97 - 7,44
9	Cancer (estomac)	Contremaîtres (exploitation forestière)	Tous	9 189	9	3,76	1,93 - 7,31

Source : Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991.

* Voir l'annexe 5 pour les codes de cause de décès triés selon le numéro de groupe de codes de décès.

4.4.3 Autres façons d'examiner les résultats

Il existe de nombreuses façons d'examiner les résultats, y compris i) passer en revue les causes pour lesquelles le nombre observé de décès est supérieur à un nombre donné (n), où n pourrait être égal à 20, 25, 50 ou 100, pour une profession particulière, pour une cause de décès précise, en posant comme condition, par exemple, que le risque relatif soit plus grand que 1 et que la valeur de p soit inférieure à 0,05 (ou plus faible); ii) examiner les cas pour lesquels le risque relatif est plus grand que, par exemple, 2 (ou 3) et la valeur de p est inférieure à 0,05 (ou plus faible); iii) choisir certaines professions présentant un intérêt particulier, pour examiner le risque relatif en fonction de diverses causes de décès, en tenant compte du nombre observé de décès pour déterminer le risque potentiel pour la profession en question; iv) sélectionner des causes de décès présentant un intérêt particulier et passer en revue les professions pour lesquelles on observe un lien avec ces causes.

D'autres tableaux présentant des résultats particuliers figurent dans un article publié dans une revue spécialisée (Aronson *et al.*, 1999).

5. DISCUSSION

5.1 Renseignements généraux

Les présentes données sur le dépistage des maladies et lésions professionnelles permettent de déceler des liens possibles entre les facteurs professionnels et les problèmes de santé. Si l'on s'en tient à la mesure du risque relatif, plusieurs professions présentent une mortalité élevée ($RR > 1$) pour certaines causes de décès. Les résultats complets, sans application de critères de sélection, sont présentés dans l'ensemble de TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES. L'ensemble de TABLEAUX DE DONNÉES CHOISIES, quant à lui, regroupe les résultats les plus significatifs répondant aux critères de sélection $RR > 1$, nombre de décès ≥ 5 et valeur de $p < 0,05$. Les liens repérés ici confirment parfois les résultats d'études antérieures, mais, le plus souvent, obligent à formuler de nouvelles hypothèses pour lesquelles on ne possède pas de données comparatives antérieures. Compte tenu du plan de l'étude, les données recueillies ne permettent d'établir aucune relation de cause à effet et les hypothèses formulées ici devront faire l'objet de travaux plus poussés.

5.2 Points forts et limites

Il convient de tenir compte de plusieurs points forts et limites pour interpréter les résultats de l'étude. La base de données décrite ici est unique en ce sens qu'elle contient des renseignements sur la profession recueillis avant le décès du sujet, alors que la plupart des autres systèmes de dépistage se fondent uniquement sur les renseignements inscrits sur les certificats d'enregistrement de décès. En outre, contrairement aux enquêtes portant sur une profession particulière, la présente étude offre l'avantage important de permettre d'évaluer simultanément le risque que pourraient poser de nombreuses professions. En revanche, l'analyse de la multitude de données recueillies et la présentation cohérente des résultats posent un défi. Qui plus est, le degré d'exactitude et de complétude des données sur la profession recueillies durant les enquêtes sur l'activité et de celles sur les décès et les causes de décès qui figurent dans la Base de données sur la mortalité, le manque de renseignements sur les variables confusionnelles éventuelles et les tendances concernant la sélection d'un emploi pourraient influencer sur la qualité de l'interprétation des résultats.

5.3 Qualité des sources de données

Les renseignements sur les professions recueillis dans le cadre des enquêtes sur l'emploi ont été fournis par les employeurs, si bien qu'ils sont vraisemblablement fiables. Ils sont sans aucun doute d'une qualité supérieure à celle des renseignements sur la profession qui figurent sur les certificats d'enregistrement de décès, qui est ordinairement rempli par l'entrepreneur des pompes funèbres d'après des renseignements fournis par le plus proche parent (niveau de concordance avec diverses autres sources de l'ordre de 50 % à 80 % (Swanson *et al.*, 1984; Steenland et Beaumont, 1984; Schumacher, 1986, Wigle *et al.*, 1982)). Nombre d'études qui se fondent sur les certificats d'enregistrement de décès comme source de renseignements sur la profession ne couvrent pas les femmes, car, pour la plupart d'entre elles, le certificat portait la mention « maîtresse de maison » ou « ménagère » (Gallagher *et al.*, 1989), classification qui pourrait masquer un emploi à l'extérieur du foyer.

La principale contrainte du présent système de dépistage des maladies et lésions professionnelles tient au fait qu'il ne fournit aucun renseignement sur les titres des professions après 1971, dernière année pour laquelle une enquête sur l'emploi a été réalisée pour la cohorte étudiée. Par conséquent, les membres de la cohorte ne peuvent être associés à un titre de poste que pendant

une période de six ans tout au plus et on ne possède aucun renseignement sur leur vie professionnelle après 1971. La stabilité de la situation professionnelle au fil du temps varie selon la profession. Si les professions qui demandent une formation particulière témoignent assez bien de l'évolution professionnelle au cours de la vie, celles qui sont moins spécialisées produisent un tableau plus hétérogène. Par conséquent, selon la profession, la situation professionnelle à un moment précis ne reflète pas nécessairement l'évolution de la situation professionnelle au cours de la vie. Cette classification éventuellement incorrecte due à l'« instabilité » de la profession a pour conséquence d'atténuer les estimations du risque.

La présente étude vise à évaluer le risque éventuellement associé à l'appartenance à une profession particulière pendant au moins une année d'enquête, puisque, pour bon nombre de personnes, l'emploi pendant une année d'enquête particulière est vraisemblablement représentatif de l'emploi antérieur et futur pour plusieurs années et, en partie, parce que les liens entre la profession et la mortalité s'observent souvent chez des personnes dont les antécédents professionnels sont limités. La puissance statistique assez forte de la présente enquête pour un grand nombre de professions pourrait compenser les effets d'une éventuelle classification incorrecte (et, par conséquent, d'une atténuation des risques relatifs), puisque l'évaluation des résultats a souvent lieu longtemps après l'évaluation de l'exposition. On ne tient pas compte ici de l'exposition réelle ni des mesures de l'exposition, comme sa durée et son intensité. Aussi, il faudra réaliser des études épidémiologiques poussées avant de pouvoir établir des liens plus catégoriques entre la profession et la cause du décès.

Tous les décès qui surviennent au Canada sont enregistrés dans la Base canadienne de données sur la mortalité. Des avis témoignent en outre de certains décès de résidents du Canada survenus aux États-Unis. La possibilité d'utiliser le numéro d'assurance sociale (NAS) a permis de créer des fichiers plus exacts pour le couplage des enregistrements. Qui plus est, Statistique Canada a procédé à un « suivi des personnes en vie » grâce à un couplage supplémentaire avec les dossiers fiscaux afin de déterminer et de confirmer le statut vital des personnes visées. Les résultats de cette procédure laissent entendre que le couplage avec les données sur la mortalité est de haute qualité. De plus, la cohorte plutôt nombreuse et le très grand nombre de sujets dépistés, même pour certaines causes de décès très rares, témoignent de la fiabilité des estimations du risque. Cependant, certaines catégories de décès utilisées pour permettre d'étudier une vaste gamme de causes sont très générales et pourraient masquer une augmentation importante du risque qui serait évidente dans le cadre d'une

étude plus spécifique, limitée, par exemple, aux accidents. La présente étude a pour objectif de broser un « tableau d'ensemble » de l'effet éventuel de la profession sur la cause du décès. Enfin, pour beaucoup de cas de nature non cancéreuse, la mortalité est probablement un mauvais indicateur des problèmes de santé chroniques non mortels associés à certaines professions.

5.4 Variables confusionnelles

L'étude présente des limites, notamment l'absence de données individuelles pour les variables confusionnelles éventuelles, comme l'usage du tabac. Le lien entre la profession et la cause de décès pourrait refléter le statut socioéconomique (par exemple, le revenu et le niveau de scolarité) qui, à son tour, introduit des variables confusionnelles liées au mode de vie, comme l'usage du tabac ou la consommation d'alcool, qui pourraient être associées plus fortement à la mortalité que la profession proprement dite. Des efforts ont été faits pour réduire au minimum cet effet éventuel en comparant les personnes qui appartiennent à la même catégorie professionnelle (cols blancs ou cols bleus), mais cette classification très générale en deux grands groupes pourrait ne pas éliminer complètement le problème. Ces comparaisons internes permettent aussi d'éviter l'effet du travailleur en bonne santé. Puisque l'objectif principal est de formuler des hypothèses, les problèmes que posent les variables confusionnelles pourront être traités comme il se doit lors de l'utilisation d'autres sources de données en vue de confirmer ou d'infirmer les hypothèses.

5.5 Capacité de généralisation

Pour ce qui est de la mesure dans laquelle la cohorte représente l'ensemble de la population active du Canada, il semble que les cols blancs aient été sous-échantillonnés comparativement aux cols bleus. Certaines professions, comme les agriculteurs travaillant pour leur propre compte, sont tout bonnement exclues. En outre, le NAS n'a été adopté au Canada qu'en 1964, de sorte qu'au début de l'enquête, tous les participants ne s'étaient pas encore vu attribuer un numéro. Les employés fortement rémunérés et les travailleurs autonomes, comme les agriculteurs propriétaires d'une exploitation agricole, n'étaient pas tenus de cotiser à la caisse d'assurance-chômage, donc, étaient moins susceptibles d'obtenir un NAS. La non-représentativité de la cohorte ne peut être quantifiée, mais elle ne devrait pas poser de problème en ce qui concerne le biais de sélection, si bien que les données de l'étude permettent de faire des inférences raisonnables qui incluent la généralisation à l'ensemble de la population active du Canada.

5.6 Tests multiples

La présente étude a produit plus de 27 000 valeurs du risque relatif selon la profession, la cause de décès, le sexe et le groupe d'âge. Étant donné le nombre de comparaisons effectuées, nul ne devrait interpréter les valeurs de p égales ou inférieures à 0,05 de la façon habituelle, comme des valeurs nominales (c.-à-d., moins d'une chance sur 20). Il est impossible de déterminer quelles augmentations ou diminutions du risque sont réelles et lesquelles sont dues au hasard uniquement. Néanmoins, les objectifs de la présente étude, à savoir repérer avant tout les liens possibles, justifient le recours à cette méthode. Les critères habituels de signification statistique ne devraient servir ici qu'à faciliter l'interprétation des données, en tenant compte des résultats d'autres études, tant antérieures que futures, ainsi que de la plausibilité biologique des liens éventuels. Des études plus poussées devront être réalisées avant de conclure à la causalité des liens éventuels repérés ici.

6. TRAVAUX FUTURS

6.1 Prochaines étapes

On établira, du moins en partie, les priorités des études futures et des mesures de prévention ayant trait à la profession, ainsi qu'à l'incidence du cancer et à la mortalité par cancer au Canada en s'appuyant sur des renseignements obtenus grâce à l'utilisation systématique de la présente base de données. Les études en cours incluent la conversion des titres de poste en exposition à des substances particulières, y compris les mesures de l'exposition, comme sa durée et son intensité. Les futurs travaux visant la présente cohorte pourraient inclure un couplage des données à celles de la Base canadienne de données sur le cancer afin d'étudier l'incidence du cancer au sein de la cohorte. En outre, les titres de poste seront classés selon le niveau d'activité physique afin de pouvoir ensuite analyser le risque en fonction du caractère sédentaire ou actif de l'emploi, par exemple.

6.2 Quelles mesures de prévention peut-on prendre?

Les résultats (voir les TABLEAUX DE DONNÉES COMPLÈTES et CHOISIES que l'on peut consulter en cliquant sur le bouton *Données*), ainsi que certaines observations particulières décrites à la section 4 permettent de quantifier les liens décelés jusqu'à présent.

Ces résultats fournissent des indices quant aux domaines susceptibles de poser des problèmes de santé au travail et peuvent servir à orienter les travaux futurs. Les utilisateurs devraient veiller à

examiner les valeurs du risque relatif conjuguées au nombre de décès observés afin de déterminer les priorités et d'intégrer le fardeau global de la maladie dans la population. Pour mieux cerner les domaines qui nécessitent une étude plus approfondie, il est également conseillé d'examiner et de comparer les résultats d'autres études importantes sur les maladies professionnelles, notamment les monographies du Centre international de recherches sur le cancer (CIRC) publiées de 1982 jusqu'à ce jour. Le CIRC publie des évaluations du risque de cancer que posent pour l'homme les produits chimiques, les mélanges complexes, l'appartenance à certaines professions et les habitudes culturelles, et classent ces risques en cinq groupes, à savoir :

- groupe 1 : effet cancérigène chez l'homme;
- groupe 2A : effet probablement cancérigène chez l'homme;
- groupe 2B : effet éventuellement cancérigène chez l'homme;
- groupe 3 : non classifiable en regard de l'effet cancérigène chez l'homme;
- groupe 4 : probablement sans effet cancérigène chez l'homme.

D'autres examens des données ont été publiés par Schottenfeld et Fraumeni (sous la dir.), 1996; Higginson, Muir et Munoz, 1992; Siemiatycki, 1991; Monson, 1990; National Centre for Health Statistics (NCHS) Workshop 1988; Alderson, 1986, IARC, 1986.

En plus de servir à d'autres travaux de recherche, ces résultats sur le dépistage des maladies et lésions professionnelles représenteront pour les ministères de la Santé, les syndicats, les travailleurs et les employeurs, une source de renseignements précieux qui leur permettront de vérifier certaines hypothèses quant aux liens entre les causes de décès et les professions. Ils peuvent aussi être utilisés pour examiner les activités de promotion de la santé et de prévention de la maladie, comme le dépistage ou d'autres programmes visant à évaluer les progrès réalisés en vue d'éliminer les maladies, les accidents et les risques éventuels pour la santé des travailleurs que l'on peut prévenir.

7. BIBLIOGRAPHIE

Alderson MR, *Occupational Cancer*, London, Butterworths, 1986.

Andersen A, Barlow L, Engeland A, Kjaerheim K, Lynge E et Pukkala E, « Work-Related Cancer in the Nordic Countries ». *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, volume 25, supplément 2, 1999.

Andersen O, « Occupational Mortality 1970-1980 » *Danmarks Statistik, Copenhagen, Denmark*, Statistiske undersøgelser nr 41, 1985 (en danois).

Aronson KJ et Howe GR, « Utility of a surveillance system to detect associations between work and cancer among women in Canada, 1965-1991 » *Journal of Occupational Medicine*, 36, 1994, p. 1174-1179.

Aronson KJ, Howe GR, Carpenter M et Fair ME, « Surveillance of potential associations between occupations and causes of death in Canada, 1965-1991 » *Occupational and Environmental Medicine*; 56, 1999, p. 265-269.

Baker EL, Honchar PA et Fine LJ, « I. Surveillance in occupational illness and injury: Concepts and content » *American Journal of Public Health*, 79, 1989, supplément, p. 9-11.

Borgan J-K et Kristofersen LB, « Mortality by Occupation and Socio-economic Group in Norway 1970-1980 » *Statistiske analyser*, 56, Oslo, Central Bureau of Statistics in Norway, 1986.

Breslow NE et Day NE, « *Statistical Methods in Cancer Research. Volume II - The Design and Analysis of Cohort Studies* » IARC, Lyon, France, n° 82, 1987.

Burnett C, Maurer J et Dosemeci M, *Mortality by Occupation, Industry and Cause of Death: 24 reporting States, 1984-1988*, U.S. Department of Health and Human Services, Public Health Service, Centers for Disease Control and Prevention, National Institute for Occupational Safety and Health, Cincinnati, Ohio, DHHS (NIOSH) 97-114, June 1997.

Carpenter M, Aronson KJ, Fair ME et Howe GR, « Création d'un système de dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada: combiner des données pour une enquête unique au Canada » *Symposium 99: Combiné des données de sources différentes – Recueil*, mai 1999, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6 (à paraître).

Dubrow R et Wegman DH, « Cancer and occupation in Massachusetts: a death certificate study » *American Journal of Industrial Medicine*, 6, 1984, p. 207-230.

EPICURE *Software*, HiroSoft International Corporation, 1993.

Fair ME, « An overview of record linkage in Canada » *Proceedings of the Social Statistics Section of the American Statistical Association*, 1995, p. 25-33.

Gallagher RP, Threlfall WJ, Band PR et Spinelli JJ, *Occupational Mortality in British Columbia 1950-1984*, Cancer Control Agency of British Columbia and Workers Compensation Board of British Columbia, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, 1989.

Goldberg MS, Carpenter M, Theriault G et Fair ME, « The accuracy of ascertaining vital status in a historical cohort study of synthetic textiles workers using computerized record linkage to the Canadian Mortality Data Base » *Canadian Journal of Public Health*, 84(3), 1993, p. 201-204.

Goldblatt P, *Longitudinal Study: Mortality and Social Organisation*, Office of Population Censuses and Surveys, London, United Kingdom, Her Majesty's Stationery Office, 1990.

Gute DM, *The Association of Occupation and Industry with Mortality in Rhode Island, 1968-1972*, Rhode Island Department of Health, Health Planning and Development, Providence, Rhode Island, Rapport technique n° 23, 1981.

Higginson J, Muir CS et Munoz N, *Human Cancer: Epidemiology and Environmental Causes*, Cambridge, England, Cambridge University Press, 1992.

Howe GR et Lindsay JP, « A follow-up study of a ten-percent sample of the Canadian labour force. I. Cancer mortality in males, 1965-73 » *Journal of National Cancer Institute*, 70, 1983, p. 37-44.

Howe GR, Chiarelli AM et Lindsay JP, « Components and modifiers of the healthy worker effect: evidence from three occupational cohorts and implications for industrial compensation » *American Journal of Epidemiology*, 128, 1988, p. 1364-1375.

International Agency for Research on Cancer (IARC), *Monographs on the evaluation of the carcinogenic risks to humans*, Lyon, France, List of IARC evaluations, 1994.

International Agency for Research on Cancer, *Priorities in Occupational Cancer Epidemiology*, Lyon, France, IARC Internal Technical Report 86/004, 1986.

Klitzman S, Silverstein B, Punnett L et Mock A, « A Women's Occupational Health Agenda for the 1990's » *New Solutions*, 1(1), 1990, p. 7-17.

Langmuir AD, « The surveillance of communicable diseases of national importance » *New England Journal of Medicine*, 268, 1963, p.182-192.

Last JM (sous la direction de), *A Dictionary of Epidemiology*, troisième révision, Oxford University Press, 1995.

Leigh JP, Markowitz SB, Fahs M, Shin C, Landrigan PJ, « Occupational injury and illness in the United States » *Arch Internal Medicine*, 157, 1997, p. 1557-1568.

Lindsay JP, *Occupational cancer mortality in a ten percent sample of males in the Canadian labour force, 1965-1979: the establishment of a monitoring system*, Ph.D. Thesis, London, Ontario: University of Western Ontario, 1989.

Lindsay JP, Stavrakys KM et Howe GR, « Cancer mortality among males 1965-1979, in a 10-percent sample of the Canadian labour force » *Journal of Occupational Medicine*, 35, 1993, p. 408-414.

Marin R, *Occupational Mortality in 1971-1980*, Central Statistical Office of Finland, Helsinki, Finlande. étude n°. 129, 1986.

McMichael AJ, « Standardized mortality ratios and the "healthy worker effect": Scratching beneath the surface » *Journal of Occupational Medicine*, 18(3), 1976, p. 165-168.

Milham S, *Occupational Mortality in Washington State, 1950-79*, U.S. Department of Health and Human Services, Cincinnati Ohio, 1983.

Monson RR, *Occupational Epidemiology*, 2nd Edition, Boca Raton, Florida, CRC Press, 1990.

National Center for Health Statistics, *Eighth Revision, International Classification of Diseases, Adapted for use in the United States*, U.S. Department of Health, Education and Welfare, Public Health Service, Washington, D.C., 1968.

National Center for Health Statistics, *Proceedings of the Workshop on Needs and Resources for Occupational Mortality Data*, Series 4, No. 26, Vital and Health Statistics, Hyattsville, Maryland. DHHS Pub. No. 88-1463, 1988.

Newcombe HB, *A Method of Monitoring Nationally for Possible Delayed Effects of Various Occupational Environments*, National Research Council of Canada, Ottawa. NRCC No. 13686, 1974.

Nordic Statistical Secretariat, *Occupational Mortality in the Nordic Countries 1971-1980*, Copenhagen, Denmark, Statistical Reports of the Nordic Countries, 49, 1988.

Office of Population Censuses and Surveys. *Registrar General's Decennial Supplements for England and Wales*, Series DS No. 10, London, England: Her Majesty's Stationery Office, 1995.

Passannanate MRC et Nathanson CA, « Women in the labour force: are sex mortality differentials changing? » *Journal of Occupational Medicine*, 29 (1), 1987, p. 21-28.

Petersen GR et Milham S, *NIOSH Research Report: Occupational Mortality in the State of California 1959-1961*, National Institute for Occupational Safety and Health, DHEW (NIOSH), Cincinnati, Ohio, publication n°. 80-104, 1980.

Pineo PC, *Revisions of the Pineo-Porter-McRoberts socio-economic classification of occupation for the 1981 census*, QSEP (Quantitative Studies in Economics and Population) Research Report No. 125, McMaster University, Hamilton, Ontario 1985.

Pukkala E, *Cancer Risk by Social Class and Occupation, A Survey of 109,000 Cancer Cases Among Finns of Working Age*, Contributions to Epidemiology and Biostatistics, volume 7. P.O. Box CH-4009, Basel, Switzerland. Karger 1995.

Schottenfeld D et Fraumeni JF Jr. (sous la direction de), *Cancer Epidemiology and Prevention*, deuxième révision, Oxford, Angleterre, Oxford University Press, 1996.

Schumacher MC, « Comparison of occupation and industry information from death certificates and interviews » *American Journal of Public Health*, 76, 1986, p. 635-637.

Shannon H, Jamieson E, Walsh C, Julian J, Fair M et Buffet A, « Comparison of individual follow-up and computerized record linkage using the Canadian Mortality Data Base » *Canadian Journal of Public Health*, 80, 1989, p. 54-57.

Siemiatycki J, (sous la direction de), *Risk Factors for Cancer in the Workplace*, Boca Raton, Florida, CRC Press, 1991.

Smith ME et Newcombe HB, « Use of the Canadian Mortality Data Base for epidemiological follow-up » *Canadian Journal of Public Health*, volume 73, 1982, p. 39-46.

Statistique Canada, *Classification condensée des occupations: recensement du Canada, 1961*, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, n° 12-506F au catalogue, 1961.

Statistique Canada, *1961 Recensement du Canada, Volume III, partie 1, Main-d'oeuvre, Professions*, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, 1965.

Statistique Canada, *La classification des professions, recensement du Canada, 1971*, inspirée de la Classification et Dictionnaire Canadiens des Professions, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, n° 12-536/8 au catalogue, 1971.

Statistique Canada, *Portrait statistique des Femmes au Canada*. Troisième Édition, 1995, Statistique Canada, n° 89-503XPF au catalogue.

Statistiska Centralbyran: Dodsfall-register 1961-70 (Death register 1961-70), *Socialstyrelsen*, Stockholm, Sweden, Promemorior fran SBC, 1981:5. 1982 (en suédois).

Steenland K et Beaumont J, « The accuracy of occupation and industry data on death certificates » *Journal of Occupational Medicine*, 26, 1984, p. 288-296.

Surles KB, Gizlice Z, Buescher PA et Martin RD, *Occupational Mortality Among Working-age North Carolinians 1988-97*, North Carolina Department of Health and Human Services, State Center for Health Statistics, SCHS Study No. 115, May 1999.

Swanson GM, Schwartz AG et Burrows RW, « An assessment of occupation and industry data from death certificates and hospital medical records for population-based cancer surveillance » *American Journal of Public Health*, 74, 1984, p. 464-467.

Thun MJ, « Measuring occupational effects : How could we do it better? » *Epidemiology*, 2, 1991, p. 5-7.

Wigle DT, Mao Y, Howe G et Lindsay J, « Comparison of occupation on survey and death records in Canada » *Canadian Journal of Public Health*, 73, 1982, p. 242-247.

Organisation mondiale de la santé, *Manuel de la classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès, septième révision*, Genève, 1957.

Organisation mondiale de la santé, *Manuel de la classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès, fondé sur les recommandations de la Conférence pour la neuvième révision*, Genève, 1977.

Annexe 1 : Codes des professions 1961 – par ordre numérique selon le numéro de code

ADMINISTRATEURS

Directeurs, déterminés

1	W	Directeurs de la publicité
2	W	Directeurs du crédit
4	W	Directeurs de la vente
5	W	Directeurs de la livraison
6	W	Directeurs de bureau
7	W	Maîtres de poste
8	W	Agents des achats et acheteurs
10	W	Propriétaires et directeurs, n.c.a.

PROFESSIONS LIBÉRALES ET TECHNICIENS

Ingénieurs professionnels

101	W	Ingénieurs civils
102	W	Ingénieurs mécaniciens
104	W	Ingénieurs industriels
105	W	Ingénieurs électriciens
107	W	Ingénieurs miniers
108	W	Ingénieurs chimistes
109	W	Ingénieurs professionnels, n.c.a.

Spécialistes des sciences physiques

111	W	Chimistes
112	W	Géologues
114	W	Physiciens
119	W	Spécialistes des sciences physiques, n.c.a.

Biologistes et spécialistes des sciences agricoles

121	W	Biologistes
124	W	Vétérinaires
129	W	Spécialistes, sciences agricoles, n.c.a.

Personnel enseignant

131	W	Professeurs et directeurs
135	W	Instituteurs
139	W	Professeurs et instructeurs, n.c.a.

Spécialistes de la santé

140	W	Médecins et chirurgiens
141		Dentistes
142	W	Infirmiers (ères) diplômés (es)
143		Élèves infirmiers (ères)
144	W	Physiothérapeutes et ergothérapeutes
145	W	Optométristes
146		Ostéopathes et chiropraticiens
147	W	Pharmaciens
148	W	Techniciens des soins médicaux et dentaires
149	W	Autres spécialistes de la santé

Juristes

151	W	Juges et magistrats
153	W	Avocats et notaires

Clergé et ministres du culte

161	W	Ministres et prêtres, n.d.a
163		Religieux et religieuses, n.d.a
169	W	Assistants du culte, n.d.a

Artistes, écrivains et musiciens

171	W	Dessinateurs publicitaires
172	W	Artistes (sauf publicité) et professeurs d'art
174	W	Écrivains, rédacteurs et journalistes
176	W	Musiciens et professeurs de musique

Autres professions libérales

181	W	Architectes
182	W	Dessinateurs
183	W	Arpenteurs
184	W	Actuaires et statisticiens

186	W	Économistes
187	W	Programmateurs de calculatrice
188	W	Comptables et vérificateurs
191	W	Diététiciens
192	W	Assistants sociaux
194	W	Bibliothécaires
195	W	Décorateurs-ensembliers et étalagistes
196	W	Photographes
198	W	Techniciens scientifiques et autres, n.c.a.
199		Autres professions libérales, n.c.a.

EMPLOYÉS DE BUREAU

201	B	Teneurs de livres et caissiers
203	B	Mécanographes
212	B	Commis aux stocks et magasiniers
214	B	Commis d'expédition et de réception
221		Commis aux bagages et messagerie, transports
223	B	Agents (billets, stations, messagerie) transports
232	B	Sténographes
234	B	Dactylographes et commis-dactylographes
241	W	Assistants, bureau de médecin et de dentiste
249	B	Employés de bureau, n.c.a.

VENDEURS

301	W	Contremaîtres, commerce
303		Vendeurs à l'enchère
307	B	Solliciteurs et autres vendeurs à domicile
312		Colporteurs et camelots
314	B	Voyageurs de commerce
316		Vendeurs de journaux
323	B	Pompistes (poste d'essence)
325	B	Commis vendeurs
327	B	Publicitaires
331	B	Agents et vendeurs d'assurances
334	B	Agents et vendeurs d'immeubles
336	B	Courtiers et négociants en valeurs
338	B	Courtiers, agents et estimateurs, n.c.a.
339	B	Autres vendeurs

TRAVAILLEURS DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Travailleurs des services de protection

401	B	Pompiers
403	B	Policiers et détectives
405	B	Gardiens, veilleurs, n.c.a.
407		Officiers, forces armées
408		Autres grades, forces armées

Intendants, garçons de table, cuisiniers et travailleurs assimilés

411	W	Tenanciers-chambres et pension
412	B	Intendants (sauf maison privée), gouvernantes, stewards
413	B	Cuisiniers
414	B	Barmen
415	B	Garçons et filles de table
416	B	Assistants infirmiers et aides infirmiers
417	B	Porteurs, bagages et pullman
418	B	Gardiens d'enfants
419	B	Femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés, n.c.a

Athlètes, comédiens et travailleurs assimilés

431	W	Acteurs, comédiens et directeurs de spectacles
433	W	Athlètes et officiels d'organisations sportives

Autres travailleurs des services

451	B	Barbiers, coiffeurs, manucures
452	B	Blanchisseurs, dégraisseurs
453	B	Garçons d'ascenseur
454	B	Concierges et nettoyeurs, immeubles
455	W	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs
456	B	Guides
457	B	Gardiens des lieux de récréation et d'amusement
459	B	Travailleurs des services, n.c.a.

TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Inspecteurs et contremaîtres-transport

510 W Inspecteurs et contremaîtres-transport

Conducteurs, transport aérien

520 W Pilotes, navigateurs et mécaniciens navigants

Conducteurs, transport de fer

531 B Mécaniciens de locomotive
532 B Chauffeurs de locomotive
534 B Chefs de train, chemin de fer
535 B Serre-freins, chemin de fer
537 B Aiguilleurs et signaleurs

Conducteurs, transport par eau

541 W Officiers de pont, navire
543 W Officiers mécaniciens, navire
545 B Matelots de pont (navire), mariniers et bateliers
547 B Matelots mécaniciens, chauffeurs et graisseurs, navire

Conducteurs, transport routier

551 B Conducteurs d'autobus
552 B Conducteurs de taxi et chauffeurs
554 B Livreurs vendeurs
556 B Conducteurs de camion

Autres travailleurs des transports

561 B Conducteurs de tramways
563 B Charretiers
569 B Travailleurs des transports, n.c.a.

Inspecteurs et contremaîtres, communications

570 W Inspecteurs et contremaîtres, communications

Autres travailleurs des communications

581	B	Annonces de radio et de télévision
582	W	Opérateurs d'appareils de radio et de télévision
584	B	Téléphonistes
585	B	Télégraphistes
587	B	Facteurs et postiers
588	B	Messagers

AGRICULTEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES

601	B	Cultivateurs et éleveurs
603	W	Gérants et contremaîtres de ferme
605	B	Ouvriers agricoles
607	B	Jardiniers (sauf sur la ferme) et ouvriers-jardiniers
609	B	Autres travailleurs agricoles

BÛCHERONS ET TRAVAILLEURS FORESTIERS

611	W	Contremaîtres, abattage
613	B	Gardes et estimateurs forestiers
615	B	Bûcherons, y compris les travailleurs de l'abattage

PÊCHEURS, TRAPPEURS ET CHASSEURS

631	B	Pêcheurs
633	B	Trappeurs et chasseurs

MINEURS, CARRIERS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

651	W	Contremaîtres-mines, carrières, puits de pétrole
652	W	Prospecteurs
653	B	Boiseurs
654	B	Mineurs, n.c.a.
655	B	Bocardeurs
656	B	Foreurs de puits et travailleurs assimilés
657	B	Manœuvres, mines
659	B	Carriers et travailleurs assimilés, n.c.a.

OUVRIERS DE MÉTIERS, ARTISANS, OUVRIERS À LA PRODUCTION ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

Meuniers, boulangers, brasseurs et autres travailleurs de la production d'aliments

701	B	Meuniers de farine et de grains
702	B	Boulangers
703	B	Bouchers et coupeurs de viande
704	B	Conserveurs, fumeurs et saleurs de viande
705	B	Conserveurs, fumeurs et saleurs de poisson
706	B	Conserveurs de fruits et légumes
707	B	Travailleurs du traitement du lait
708	B	Autres travailleurs du traitement des aliments
709	B	Travailleurs de la préparation des boissons

Confectionneurs de pneus, vulcanisateurs et autres travailleurs du caoutchouc

711	B	Confectionneurs de pneus et de chambres à air
713	B	Vulcanisateurs
719	B	Autres travailleurs du caoutchouc

Coupeurs, monteurs, couseurs et autres travailleurs du cuir

721	B	Coupeurs de cuir
722	B	Cordonniers et réparateurs-manufacture, n.c.a.
724	B	Cordonniers et réparateurs-sauf manufacture
729	B	Autres ouvriers de la fabrication d'articles en cuir

Fileurs, tisseurs, tricoteurs et travailleurs assimilés

731	B	Cardeurs, peigneurs et autres préparateurs de fibres
732	B	Fileurs et retordeurs
733	B	Bobineurs et enrouleurs
734	B	Tisseurs
735	B	Régleurs et préparateurs de métiers à tisser
736	B	Tricoteurs
737	B	Blanchisseurs et teinturiers-textiles
738	B	Finisseurs et calandriers
739	B	Autres travailleurs des textiles

Tailleurs, fourreurs, rembourreurs et travailleurs assimilés

741	B	Tailleurs
742	B	Couturiers et ouvrières couturières-sauf manufacture
743	B	Fourreurs
744	B	Modistes; chapeliers et casquettiers
745	B	Coupeurs, traceurs-textiles; vêtements de cuir
746	B	Couseurs et opérateurs de machines à coudre, n.c.a.
747	B	Rembourreurs
749	B	Ouvriers de la confection de vêtements et d'articles connexes, n.c.a.

Menuisiers, ébénistes, scieurs et travailleurs assimilés

751	B	Charpentiers menuisiers
752	B	Ébénistes et fabricants de meubles-bois
754	B	Scieurs
756	B	Conducteurs de machines à bois, n.c.a.
758	B	Inspecteurs, trieurs et toiseurs-billes et bois d'œuvre
759	B	Travailleurs du bois, n.c.a.

Travailleurs de l'industrie chimique

761	B	Distillateurs et conducteurs d'alambic
762	B	Grilleurs, cuiseurs et autres travailleurs du traitement thermique des produits chimiques
763	B	Préparateurs de pâte de cellulose, n.c.a.
765	B	Papetiers
766	B	Travailleurs de la fabrication du papier, n.c.a.
768	B	Concasseurs broyeurs et calandriers, n.c.a.-produits chimiques
769		Travailleurs de la chimie et des opérations connexes, n.c.a.

Imprimeurs, relieurs et travailleurs assimilés

771	B	Compositeurs et typographes
772	B	Conducteurs de presses d'impression
773	B	Travailleurs de la lithographie et du photo-offset
775	B	Photogreveurs
776	B	Relieurs
778	B	Autres travailleurs de la reliure
779	B	Autres travailleurs de l'imprimerie, n.c.a.

Conducteurs de four, mouleurs, forgerons et travailleurs assimilés de métaux

781	B	Conducteurs et chauffeurs de four-métaux
782	B	Traiteurs thermiques, recuiseurs, trempers
783	B	Conducteurs de laminaires
784	B	Forgerons, marteleurs et ouvriers de forge
786	B	Mouleurs
787	B	Noyauteurs
788	B	Tréfileurs et étireurs de métaux
789	B	Ouvriers du traitement des métaux, n.c.a.

Bijoutiers, horlogers et graveurs en joaillerie

791	B	Bijoutiers et horlogers
793	B	Graveurs (sauf photograpeurs)

Machinistes, plombiers, tôliers et travailleurs assimilés

801	B	Outils, matriciers
802	B	Machinistes et régleurs de machines-outils
803	B	Limeurs, aiguiseurs et affûteurs
805	B	Mécaniciens ajusteurs
806	B	Ajusteurs et monteurs, n.c.a.-métaux
808	B	Conducteurs de machines (travail des métaux), n.c.a.
810	B	Plombiers et tuyauteurs
811	B	Tôliers
812	B	Riveurs et chauffeurs de rivets
813	B	Chaudronniers, blindeurs et charpentiers en fer
815	B	Électroplastres, trempers et travailleurs assimilés
817	B	Soudeurs et découpeurs au chalumeau
818	B	Polisseurs et meuleurs-métaux
819	B	Travailleurs de métaux, n.c.a.

Mécaniciens et réparateurs (sauf électricité et électronique)

821	B	Mécaniciens et réparateurs d'avions
822	B	Mécaniciens et réparateurs d'automobiles
824	B	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau
825	B	Mécaniciens et réparateurs de matériel de chemin de fer
829	B	Mécaniciens et réparateurs, n.c.a.

Électriciens et travailleurs assimilés de l'électricité et de l'électronique

831	B	Électriciens, filistes et réparateurs en électricité
832	B	Ajusteurs et monteurs-matériel électrique et électronique
833	B	Opérateurs de centrales électriques
835	B	Mécaniciens et réparateurs d'appareils de radio et de télévision
836	B	Projectionnistes de cinéma
838	B	Monteurs et réparateurs de lignes téléphoniques, télégraphiques et électriques
839	B	Travailleurs en électricité et électronique, n.c.a.

Peintres, tapissiers et vitriers

841	B	Peintres (construction et entretien), tapissiers et vitriers
843	B	Peintres (sauf construction et entretien)

Briqueteurs, plâtriers et ouvriers de la construction, n.c.a.

851	W	Contremaîtres de la construction
852	W	Inspecteurs de la construction
854	B	Briqueteurs, maçons, carreleurs
855	B	Finisseurs en béton
856	B	Plâtriers et poseurs de lattes
857	B	Applicateurs de matériel isolant
859	B	Ouvriers de la construction, n.c.a.

Travailleurs de l'argile, du verre et de la pierre

861	B	Rôleurs et polisseurs de lentilles; opticiens
862	B	Chauffeurs de four de céramique et de verrerie
864	B	Tailleurs et dresseurs de pierre
869	B	Travailleurs de l'argile, du verre et de la pierre, n.c.a.

Conducteurs de machines fixes, d'appareils d'excavation et de levage et travailleurs assimilés

871	B	Chauffeurs de chaudière (sauf navire)
872	B	Conducteurs de machines fixes
873	B	Garde-moteurs (véhicule), sauf chemin de fer
874	B	Conducteurs de treuils, de grues et de derricks
875	B	Monteurs et épisseurs de câbles (sauf téléphone, télégraphe, électricité)
876	B	Conducteurs de machines de terrassement et de construction, n.c.a.
877	B	Conducteurs d'appareils de manutention
878	B	Huileurs et graisseurs de machines et véhicules (sauf navire)

Débardeurs et autres manutentionnaires

- 881 B Débardeurs et arrimeurs
883 B Ouvriers de l'entreposage et de la manutention, n.c.a.

Cantonniers et poseurs de rails

- 890 B Cantonniers et poseurs de rails

Autres ouvriers à la production et travailleurs assimilés

- 900 W Contremaîtres, n.c.a.
911 B Travailleurs du tabac et des produits du tabac
912 B Patronniers (sauf papier)
913 B Embouteilleurs, emballeurs, étiqueteurs
914 B Travailleurs des articles en papier
915 B Travailleurs des procédés photographiques
916 B Tanneurs et travailleurs de tannerie
917 B Inspecteurs, examinateurs, calibreurs n.c.a.-métaux
918 B Inspecteurs, classeurs, échantillonneurs, n.c.a.
919 B Travailleurs à la production et travailleurs assimilés, n.c.a.

MANŒUVRES, N.C.A.

- 920 B Manœuvres, n.c.a

Professions non déclarées

- 980 Professions non déclarées

B = Professions de col bleu;
W = Professions de col blanc
Blanc = non compris dans l'étude

n.d.a. – Non déclarés autrement
n.c.a. – Non classés ailleurs

Annexe 2 : Codes des professions, 1971 – par ordre numérique selon le numéro de code

DIRECTION, ADMINISTRATION ET PROFESSIONS CONNEXES

Fonctionnaires et administrateurs (administration publique)

1111	W	Membres des corps législatifs
1113	W	Administrateurs gouvernementaux
1115	W	Chefs de bureau de poste
1116	W	Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
1119	W	Fonctionnaires et administrateurs (administration publique), n.c.a.

Autres directeurs et administrateurs

1130	W	Directeurs généraux et cadres supérieurs
1131	W	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie
1132	W	Directeurs dans le domaine des sciences sociales et secteurs connexes
1133	W	Administrateurs dans le domaine de l'enseignement et secteurs connexes
1134	W	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1135	W	Directeurs financiers
1136	W	Directeurs du personnel et des relations de travail
1137	W	Directeurs des ventes et de la publicité
1141	W	Directeurs des achats
1142	W	Directeurs des services
1143	W	Directeurs de la production
1145	W	Directeurs des travaux de construction
1147	W	Directeurs d'exploitation (transports et communications)
1149	W	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.

Professions reliées à la direction et à l'administration

1171	W	Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
1174	W	Agents du personnel et professions connexes
1175	W	Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail
1176	W	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé
1179	W	Travailleurs assimilés (direction et administration), n.c.a.

SCIENCES NATURELLES, GÉNIE ET MATHÉMATIQUES**Sciences physiques**

2111	W	Chimistes
2112	W	Géologues
2113		Physiciens
2114	W	Météorologues
2117	W	Technologues et techniciens des sciences physiques
2119	W	Spécialistes des sciences physiques, n.c.a.

Sciences de la vie

2131	W	Agronomes et scientifiques assimilés
2133	W	Biologistes et scientifiques assimilés
2135	W	Technologues et techniciens des sciences de la vie
2139	W	Spécialistes des sciences de la vie, n.c.a.

Architectes et ingénieurs

2141	W	Architectes
2142	W	Ingénieurs chimistes
2143	W	Ingénieurs civils
2144	W	Ingénieurs électriciens
2145	W	Ingénieurs en organisation industrielle
2147	W	Ingénieurs mécaniciens
2151	W	Ingénieurs métallurgistes
2153	W	Ingénieurs des mines
2154	W	Ingénieurs de l'extraction du pétrole
2155	W	Ingénieurs de l'aéronautique
2157	W	Ingénieurs atomiciens
2159	W	Architectes et ingénieurs, n.c.a.

Autres professions en architecture et génie

2160	W	Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie
2161	W	Géomètres
2163	W	Dessinateurs
2165	W	Technologues et techniciens assimilés (architecture et génie), n.c.a.
2169	W	Autres travailleurs en architecture et génie, n.c.a.

Mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes

2181	W	Mathématiciens, statisticiens et actuaires
2183	W	Analystes de systèmes, programmeurs d'ordinateur et spécialistes assimilés
2189		Travailleurs dans le domaine des mathématiques, de la statistique, de l'analyse des systèmes et dans les secteurs connexes, n.c.a.

SCIENCE SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES**Sciences sociales**

2311	W	Économistes
2313		Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
2315	W	Psychologues
2319	W	Travailleurs en sciences sociales, n.c.a.

Service social et secteurs connexes

2331	W	Travailleurs sociaux
2333	W	Agents de bien-être et de services communautaires
2339		Travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

Droit et jurisprudence

2341	W	Juges et magistrats
2343	W	Avocats et notaires
2349	W	Travailleurs dans le domaine du droit et de la jurisprudence, n.c.a.

Bibliothéconomie, muséologie et archivistique

2350	W	Surveillants dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique
2351	W	Bibliothécaires et archivistes
2353	W	Techniciens en bibliothéconomie, en muséologie et en archivistique
2359	B	Travailleurs dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique, n.c.a.

Autres professions en sciences sociales et secteurs connexes

2391	W	Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle
2399	W	Autres travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

OCCUPATIONS EN RELIGION**Religion**

2511	W	Ministres des cultes
2513	W	Religieuses et frères, n.d.a.
2519	W	Travailleurs assimilés (religion), n.c.a.

ENSEIGNEMENT ET SECTEURS CONNEXES**Enseignement universitaire et secteurs connexes**

2711	W	Professeurs d'université
2719	W	Professeurs d'université et assimilés, n.c.a.

Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes

2731	W	Instituteurs d'école maternelle et d'école primaire
2733	W	Professeurs d'école secondaire
2739	W	Instituteurs d'école primaire, professeurs d'école secondaire et travailleurs assimilés, n.c.a.

Autre genre d'enseignement et secteurs connexes

2791	W	Professeurs d'enseignement technique ou spécialisé
2792	W	Professeurs de beaux-arts
2793	W	Professeurs d'enseignement post-secondaire, n.c.a.
2795	W	Professeurs d'éducation spéciale (élèves handicapés ou exceptionnels), n.c.a.
2797	W	Instructeurs et agents de formation, n.c.a.
2799	W	Autres professeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

OCCUPATIONS EN MÉDECINE ET SANTÉ**Diagnostic et traitement des maladies**

3111	W	Médecins et chirurgiens
3113	W	Dentistes
3115	W	Vétérinaires
3117		Ostéopathes et chiropracteurs
3119		Techniciens assimilés (diagnostic et traitement des maladies), n.c.a.

Soins, thérapeutique et secteurs connexes

3130	W	Surveillants dans le domaine des soins
3131	W	Infirmières diplômées, surveillants exceptés
3133		Élèves infirmières
3134	B	Infirmières auxiliaires
3135	B	Aides-infirmières et infirmiers
3137		Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres thérapeutes
3139	B	Travailleurs assimilés (soins, thérapeutique), n.c.a.

Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé

3151	W	Pharmaciens
3152	W	Diététiciens et hygiénistes alimentaires
3153	W	Optométristes
3154	W	Maîtres opticiens
3155	W	Technologues et techniciens radiologistes
3156	W	Technologues et techniciens de laboratoire médical
3157	W	Hygiénistes dentaires, assistants et techniciens
3159	B	Autres travailleurs dans le domaine de la médecine et de la santé, n.c.a.

**ARTS PLASTIQUES, DÉCORATIFS, LITTÉRAIRES,
D'INTERPRÉTATION ET SECTEURS CONNEXES****Beaux-arts, dessin publicitaire, photographique et secteurs connexes**

3311	W	Peintres, sculpteurs et artistes assimilés
3313	W	Dessinateurs modélistes et décorateurs ensembliers
3314	W	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
3315	W	Photographes et cameramen
3319		Travailleurs spécialisés dans les beaux-arts, le dessin publicitaire, la photographie et secteurs connexes, n.c.a.

Arts d'interprétation et arts audio-visuels

3330	W	Producteurs et directeurs de production (arts d'interprétation et arts audio-visuels)
3332	W	Musiciens
3333		Danseurs et chorégraphes
3335		Acteurs
3337	B	Annonces-présentateurs de radio et de télévision
3339	B	Travailleurs spécialisés dans les arts d'interprétation et les arts audio-visuels, n.c.a.

Rédaction

3352	W	Écrivains et rédacteurs
3355	W	Traducteurs et interprètes
3359		Rédacteurs, n.c.a.

Sports et loisirs

3370	W	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et managers (sports et loisirs)
3371		Arbitres et officiels assimilés
3373		Athlètes
3375	B	Auxiliaires spécialisés dans les sports et les loisirs
3379	B	Travailleurs spécialisés dans les sports et les loisirs, n.c.a.

TRAVAIL ADMINISTRATIF ET SECTEURS CONNEXES**Sténographie et dactylographie**

4110		Surveillants de sténographes et dactylographes
4111	B	Secrétaires et sténographes
4113	B	Dactylographes et commis-dactylographes

Tenue de livres et travail de comptabilité

4130	W	Surveillants (tenue de livres et travail de comptabilité)
4131	B	Teneurs de livres et employés de comptabilité
4133	B	Caissiers
4135	B	Employés d'assurance, employés de banque et d'autres établissements financiers
4137	B	Employés de services statistiques
4139	B	Travailleurs assimilés (tenue de livres et travail de comptabilité), n.c.a.

Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données

4140	W	Surveillants d'opérateurs sur machines de bureau et sur machines de traitement électronique des données
4141	B	Opérateurs sur machines de bureau
4143	B	Opérateurs sur machines de traitement électronique des données

Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel

4150	W	Surveillants d'employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel
4151	B	Employés de services de production
4153	B	Employés de services d'expédition et de réception
4155	B	Employés d'approvisionnement et travailleurs assimilés
4157	B	Employés de services de pesage
4159	B	Employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel, n.c.a.

Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4160	W	Surveillants d'employés de bibliothèque, de classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4161	B	Employés de bibliothèque et classeurs-archivistes
4169	B	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages

4170	W	Surveillants de préposés à la réception, aux renseignements, et à l'acheminement du courrier et des messages
4171	B	Réceptionnistes et préposés aux renseignements
4172	B	Facteurs
4173	B	Commis des postes et préposés au courrier
4175	B	Téléphonistes-standardistes
4177	B	Messagers
4179	B	Préposés à la réception, aux renseignements, et à l'acheminement du courrier et des messages, n.c.a.

Autres emplois administratifs et professions connexes

4190	W	Surveillants d'employés administratifs et de travailleurs assimilés, n.c.a.
4191	B	Agents de recouvrement
4192	B	Agents de réclamations
4193	B	Employés de bureaux de voyage, préposés aux billets, employés de gare et de service de marchandises

4194	B	Réceptionnistes d'hôtels
4195	B	Employés de services du personnel
4197	B	Employés de bureau, en général
4199	B	Autres employés administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

COMMERCE

Vendeurs (commodités)

5130	W	Chefs des ventes (marchandises)
5131	B	Agents commerciaux techniciens et assimilés
5133	B	Représentants de commerce
5135	B	Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a.
5137	B	Commis vendeurs
5141	B	Vendeurs ambulants et vendeur à domicile
5143		Vendeurs de journaux
5145	B	Employés de station-service
5149	B	Vendeurs (marchandises), n.c.a.

Vendeurs (services)

5170	W	Chef des ventes (services)
5171	W	Agents d'assurances
5172	B	Agents immobiliers
5173	B	Courtiers en valeurs
5174	B	Agents de publicité
5177	B	Agents de vente de services aux entreprises
5179	B	Vendeurs (services), n.c.a.

Autres employés de commerce

5190	W	Surveillants (autres employés de commerce)
5191	W	Acheteurs (commerce de gros et de détail)
5193	B	Chauffeurs-livreurs
5199	B	Autres employés de commerce, n.c.a.

OCCUPATIONS DE SERVICES

Services de protection et de sécurité

6111	B	Pompiers
6112	B	Détectives et agents de la police publique
6113	B	Enquêteurs et agents de police privée

6115	B	Gardiens et veilleurs
6116		Officiers des forces armées
6117		Sous-officiers et soldats des forces armées
6119	B	Employés des services de protection et de sécurité, n.c.a.

Préparation des aliments et des boissons et services connexes

6120	W	Surveillants de travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes, n.c.a.
6121	B	Chefs et cuisiniers
6123	B	Barmen
6125	B	Serveurs, hôtesse et stewards (aliments et boissons)
6129	B	Travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes, n.c.a.

Logement et secteurs connexes

6130	W	Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes
6131	W	Gérants : hôtel, motel, et autres logements
6133	B	Femmes de chambre et hommes d'entretien
6135	B	Employés de wagon-lits, porteurs et chasseurs
6139	B	Employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes, n.c.a.

Services personnels

6141	W	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
6143	B	Coiffeurs et travailleurs assimilés
6144		Guides
6145	B	Hôtesse et stewards (aliments et boissons exceptés)
6147	B	Gardiennes d'enfants
6149	B	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

Service de nettoyage des vêtements et articles en tissu

6160	W	Surveillants (services de nettoyage des vêtements et articles en tissu)
6162	B	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
6165		Presseurs
6169	B	Travailleurs de services de nettoyage des vêtements et articles en tissu, n.c.a.

Autres services

6190	W	Surveillants (autres services)
6191	B	Concierges, hommes de peine, femmes de ménage et nettoyeurs
6193	B	Conducteurs d'ascenseur et de monte-charge
6198	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (services)
6199	B	Travailleurs (autres services), n.c.a.

AGRICULTURE, HORTICULTURE ET ÉLEVAGE

Exploitants agricoles

7112	B	Fermiers
------	---	----------

Directeurs d'exploitations agricoles

7131	W	Directeurs d'exploitations agricoles
------	---	--------------------------------------

Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage

7180	W	Contremaîtres (autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage)
7182	B	Ouvriers agricoles
7195	B	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés
7197		Conducteurs de machines agricoles ordinaires ou d'un type particulier
7199	B	Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.

PÊCHE, CHASSE, PIÉGEAGE ET ACTIVITÉS CONNEXES

7311	W	Capitaines et autres officiers sur des bateaux de pêche
7313	B	Pêcheurs au filet, à la nasse et à la ligne
7315		Chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés
7319		Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

EXPLOITATION FORESTIÈRE

7510	W	Contremaîtres (exploitation forestière)
7511	B	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
7513	B	Bûcherons et travailleurs assimilés
7516	B	Travailleurs spécialisés dans l'inspection, le classement et le calibrage des billes et travailleurs assimilés
7517	B	Travailleurs préposés au levage, au triage et au transport des billes et

		travailleurs assimilés
7518	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (exploitation forestière)
7519	B	Travailleurs forestiers, n.c.a.

MINES, CARRIÈRES, PUIITS DE PÉTROLE ET GAZ

7710	W	Contremaîtres (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
7711	B	Foreurs de puits (forage rotary) et travailleurs assimilés
7713	B	Autres travailleurs (forage des roches et du sol)
7715		Boutefeux
7717	B	Mineurs et carriers: haveurs, transporteurs et chargeurs
7718	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
7719	B	Mineurs, carriers et travailleurs de puits de pétrole et de gaz, n.c.a.

TRAITEMENT DES MATIÈRES PREMIÈRES

Traitement des minerais

8110	W	Contremaîtres (traitement des minerais)
8111	B	Concasseurs et broyeurs de minerai
8113	B	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage de minerai et ouvriers assimilés
8115		Fondeurs et grilleurs de minerai
8116		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des minerais)
8118	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des minerais)
8119		Ouvriers du traitement des minerais, n.c.a.

Traitement des métaux et secteurs connexes

8130	W	Contremaîtres (traitement des métaux et secteurs connexes)
8131	B	Conducteurs de fours de fusion, de conversion et d'affinage
8133		Ouvriers du traitement thermique des métaux
8135	B	Lamineurs
8137	B	Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
8141		Extrudeurs et étireurs de métaux
8143	B	Plaqueurs, pulvérisateurs et ouvriers assimilés
8146	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des métaux)
8148	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des métaux)
8149	B	Ouvriers du traitement des métaux, n.c.a.

Traitement et façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et secteurs connexes

8150	W	Contremaîtres (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre et secteurs connexes)
8151		Conducteurs de fours de verrerie, de faïencerie et de porcelainerie
8153	B	Séparateurs, meuleurs, concasseurs et malaxeurs (argile, verre et pierre)
8155	B	Façonneurs (argile, verre et pierre)
8156	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8158	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8159	B	Ouvriers, n.c.a. (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre, et secteurs connexes)

Traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes

8160	W	Contremaîtres (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8161	B	Mélangeurs et malaxeurs (produits chimiques et matières connexes)
8163		Filtreurs et séparateurs (produits chimiques et matières connexes)
8165	B	Conducteurs d'appareils de distillation, de sublimation et de carbonisation (produits chimiques et matières connexes)
8167	B	Grilleurs, cuiseurs et conducteurs de séchoir (produits chimiques et matières connexes)
8171		Concasseurs et broyeurs (produits chimiques et matières connexes)
8173		Enduiseurs et calandriers (produits chimiques et matières connexes)
8176	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8178	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8179	B	Ouvriers, n.c.a. (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)

Alimentation, boissons et secteurs connexes

8210	W	Contremaîtres (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8211	B	Minotiers et meuniers
8213	B	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et autres cuiseurs assimilés
8215	B	Abatteurs, dépeceurs, conserveurs, fumeurs et conditionneurs de viande
8217	B	Conserveurs, saleurs, saurisseurs et conditionneurs de poisson
8221		Conserveurs et conditionneurs de fruits et légumes

8223	B	Ouvriers de laiterie
8225	B	Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
8226	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8227	B	Ouvriers du travail des boissons
8228	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8229	B	Ouvriers, n.c.a. (alimentation, boissons et secteurs connexes)

Préparation des bois (pâte à papier et papier exceptés)

8230	W	Contremaîtres (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8231	B	Scieurs en scierie et ouvriers assimilés
8233		Contreplaqueurs à la machine et ouvriers assimilés
8235		Ouvriers du traitement des bois
8236		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8238	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8239	B	Ouvriers, n.c.a. (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)

Pâte à papier, papier et secteurs connexes

8250	W	Contremaîtres (pâte à papier, papier et secteurs connexes)
8251		Préparateurs de pâte cellulosique
8253		Conducteurs de machines à papier (fabrication et finition)
8256	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (pâte à papier et papier)
8258	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (pâte à papier et papier)
8259	B	Ouvriers, n.c.a. (pâte à papier et papier et secteurs connexes)

Textile

8260	W	Contremaîtres (textile)
8261	B	Préparateurs de fibres textiles
8263		Fileurs, tordeurs et retordeurs (textile)
8265		Bobineurs (textile)
8267	B	Tisseurs
8271	B	Tisseurs (tissu à mailles)
8273	B	Blanchisseurs et teinturiers (textile)
8275	B	Finisseurs et calandriers (textile)
8276	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (textile)
8278	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (textile)
8279	B	Ouvriers du textile, n.c.a.

Autres secteurs du traitement des matières premières

8290	W	Contremaîtres (autres secteurs du traitement des matières premières)
8293	B	Tabatières
8295		Peaussiers et apprêteurs de fourrures
8296		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)
8298	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs du traitement des matières premières)
8299	B	Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)

USINAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET SECTEURS CONNEXES**Usinage des métaux**

8310	W	Contremaîtres (usinage des métaux)
8311	B	Outils-matriciers
8313	B	Mécaniciens et réglés de machines-outils
8315	B	Conducteurs de machines-outils
8316		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des métaux)
8319		Ouvriers de l'usinage des métaux, n.c.a.

Façonnage des métaux (usinage excepté)

8330	W	Contremaîtres (façonnage des métaux, usinage excepté)
8331	B	Forgerons
8333	B	Tôliers
8334	B	Conducteurs de machines à travailler les métaux, n.c.a.
8335	B	Soudeurs et oxycoupeurs
8336	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage des métaux, usinage excepté)
8337	B	Chaudronniers, plaqueurs et charpentiers en structures métalliques
8339		Ouvriers, n.c.a. (façonnage des métaux, usinage excepté)

Usinage des bois

8350	W	Contremaîtres (usinage des bois)
8351		Modeleurs sur bois
8353	B	Scieurs et ouvriers assimilés (scieurs en scierie exceptés)
8355		Raboteurs, tourneurs, toupilleurs et ouvriers assimilés (usinage des bois)
8356		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des bois)
8357		Ponceurs de bois
8359	B	Ouvriers de l'usinage des bois, n.c.a.

Façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des matières premières et activités connexes

8370	W	Contremaîtres (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et de matières connexes)
8371		Tailleurs et façonneurs (argile, verre et pierre)
8373	B	Meuleurs et polisseurs, n.c.a. (argile, verre et pierre)
8376		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8379		Ouvriers, n.c.a. (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et de matières connexes)

Autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes

8390	W	Contremaîtres, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)
8391		Graveurs, aquafortistes et ouvriers assimilés
8393	B	Limeurs, meuleurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.
8395	B	Modeleurs et mouleurs, n.c.a.
8396		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (usinage des matières premières)
8399		Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)

FABRICATION, MONTAGE ET RÉPARATION DE PRODUITS FINIS**Fabrication et montage, produits de métaux**

8510	W	Contremaîtres, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8511	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de moteurs et matériel connexe)
8513	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de véhicules à moteur)
8515	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'avions)
8523	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines et appareils utilisés dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8525	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines de bureau et de machines utilisées dans le commerce)
8526	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)

8527		Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'instruments de précision et matériel connexe)
8528	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8529	B	Autres ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)

Fabrication, montage, installation et réparation (matériel électrique, électronique et matériel connexe)

8530	W	Contremaîtres (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8531	B	Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électrique
8533	B	Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électrique et de matériel connexe)
8534	B	Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électronique
8535	W	Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électronique et de matériel connexe)
8536	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8537	B	Réparateurs d'appareils de radio et de télévision
8538	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8539	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)

Fabrication, montage et réparation (produits en bois)

8540	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8541	B	Ébénistes et menuisiers
8546		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8548	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8549		Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits en bois)

Fabrication, montage et réparation (articles en tissu, en fourrure et en cuir)

8550	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8551	B	Modeleurs, marqueurs et coupeurs d'articles en tissu, en fourrure et en cuir
8553	B	Tailleurs et couturiers

8555		Fourreurs
8557		Modistes, chapeliers et casquettiers
8561	B	Cordonniers et ouvriers en chaussures
8562	B	Tapissiers, selliers et garnisseurs
8563	B	Piqueurs à la machine (tissu et matériaux connexes)
8566	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8568	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8569	B	Travailleurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)

Fabrication, montage et réparation (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)

8570	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8571	B	Soudeurs et colleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8573	B	Mouleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8575		Coupeurs et finisseurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8576		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8578	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8579		Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)

Entretien et réparation (matériel électrique excepté)

8580	W	Contremaîtres (entretien et réparation, matériel électrique excepté)
8581	B	Mécaniciens et réparateurs (véhicules à moteur)
8582	B	Mécaniciens et réparateurs (avions)
8583	B	Mécaniciens et réparateurs (matériel roulant)
8584	B	Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8585	B	Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans les bureaux et dans le commerce)
8586	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (réparation, matériel électrique excepté)

8587		Réparateurs (montres et horloges)
8588	B	Mécaniciens et réparateurs (instruments de précision)
8589	B	Mécaniciens et réparateurs, n.c.a. (matériel électrique excepté)

Fabrication, montage et réparation (autres produits finis)

8590	W	Contremaîtres, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8591	B	Joailliers et orfèvres
8592		Ouvriers de fabrication, de montage et de réparation d'embarcations
8593	B	Ouvriers de fabrication et de montage de produits en papier
8595	B	Peintres et décorateurs (industrie du bâtiment exceptée)
8596		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8598	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8599	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'autres produits finis)

CONSTRUCTION

Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes

8710	W	Contremaîtres (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)
8711	B	Excavateurs, niveleurs et ouvriers assimilés
8713		Paveurs, ouvriers travaillant au revêtement des routes et assimilés
8715	B	Poseurs de rails et cantonniers
8718	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (excavation, nivellement et pavage)
8719	B	Ouvriers n.c.a. (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)

Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)

8730	W	Contremaîtres (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8731	B	Monteurs de lignes électriques et ouvriers assimilés
8733	B	Électriciens (construction)
8735	B	Installateurs et réparateurs (matériel de communications par fil et matériel connexe)
8736	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8738	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (montage installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8739	B	Ouvriers, n.c.a. (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)

Autres secteurs de la construction

8780	W	Contremaîtres (autres secteurs de la construction)
8781	B	Charpentiers et ouvriers assimilés
8782	B	Briqueteurs, maçons et carreleurs
8783	B	Finisseurs de revêtements en béton et ouvriers assimilés
8784	B	Plâtriers et ouvriers assimilés
8785	B	Peintres, tapissiers en papiers peints et ouvriers assimilés
8786	B	Ouvriers de l'isolation et de l'insonorisation en construction
8787	B	Couvreurs, hydrofugeurs et assimilés
8791	B	Plombiers, monteurs en tuyaux et ouvriers assimilés
8793	B	Monteurs de charpentes métalliques
8795	B	Vitriers
8796	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs en construction (matériel électrique excepté)
8798	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs de la construction)
8799	B	Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de la construction)

TRANSPORTS**Transport aérien**

9110	W	Contremaîtres (transport aérien)
9111	W	Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants
9113	W	Travailleurs auxiliaires (transport aérien)
9119		Travailleurs, n.c.a. (transport aérien)

Transport ferroviaire

9130	W	Contremaîtres (transport ferroviaire)
9131	B	Mécaniciens et chauffeurs de locomotive
9133	B	Chefs de train et serre-freins
9135	B	Travailleurs auxiliaires (transport ferroviaire)
9139		Travailleurs, n.c.a. (transport ferroviaire)

Transport fluvial et transport maritime

9151	W	Officiers de pont
9153	W	Officiers mécaniciens de navire
9155	B	Matelots de pont
9157	B	Matelots mécaniciens et chauffeurs
9159	B	Travailleurs, n.c.a. (transport fluvial et transport maritime)

Transport automobile

9170	W	Contremaîtres (transport automobile)
9171	B	Conducteurs d'autobus
9173	B	Chauffeurs de taxi et assimilés
9175	B	Conducteurs de camion
9179	B	Travailleurs, n.c.a. (transport automobile)

Autres moyens de transport

9190	W	Contremaîtres (autres moyens de transport)
9191		Conducteurs de métro et de tramway
9193		Conducteurs de locomotive, de convoyeur et d'autres engins de transport (transport ferroviaire excepté)
9199	B	Travailleurs, n.c.a. (autres moyens de transport et matériel connexe)

MANUTENTION ET SECTEURS CONNEXES, N.C.A.

9310	W	Contremaîtres (manutention et secteurs connexes, n.c.a.)
9311	B	Conducteurs de grues et autres appareils de levage, n.c.a.
9313	B	Dockers, débardeurs et manutentionnaires
9315	B	Conducteurs d'engins de manutention, n.c.a.
9317	B	Emballeurs, n.c.a.
9318	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (manutention)
9319	B	Travailleurs, n.c.a. (manutention et secteurs connexes)

CONDUITE DE MACHINES ET D'APPAREILS DIVERS**Imprimerie et secteurs connexes**

9510	W	Contremaîtres (imprimerie et secteurs connexes)
9511	B	Typographes et compositeurs
9512	B	Conducteurs de presses à imprimer
9513		Clicheurs
9514	B	Graveurs, photgraveurs exceptés
9515		Photgraveurs et travailleurs assimilés
9517	B	Relieurs et travailleurs assimilés
9518	B	Manœuvres dans l'imprimerie et domaines apparentés, n.c.a.
9519	B	Travailleurs, n.c.a. (imprimerie et secteurs connexes)

Conduite de machines et d'installations fixes, et secteurs connexes

9530	W	Contremaîtres (conduite de machines et d'installations fixes, et secteurs connexes)
9531	B	Conducteurs de centrale électrique
9539	B	Travailleurs, n.c.a. (conduite de machines et d'installations fixes, et secteurs connexes)

Exploitation de matériel électronique, de communications et matériel connexe

9550	W	Contremaîtres (exploitation de matériel électronique, de communications, et de matériel connexe, n.c.a.)
9551	B	Opérateurs de stations de radio et de télévision
9553	B	Télégraphistes
9555		Opérateurs d'enregistrement et de reproduction du son
9557	B	Projectionnistes de cinéma
9559		Travailleurs, n.c.a. (exploitation de matériel électronique, de communications, et de matériel connexe, n.c.a.)

Conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.

9590	W	Contremaîtres (conduits de machines et d'appareils divers, n.c.a.)
9591	B	Développeurs de photographies et de films
9599		Travailleurs, n.c.a. (conduits de machines et d'appareils divers, n.c.a.)

Professions non déclarées

9910	W	Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
9916	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a.
9918	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
9919	B	Autres travailleurs, n.c.a.

B = Professions de col bleu;
W = Professions de col blanc
Blanc = non compris dans l'étude

n.d.a. – Non déclarés autrement
n.c.a. – Non classés ailleurs

Annexe 3 : Codes des professions, 1961 – en ordre alphabétique

431	W	Acteurs, comédiens et directeurs de spectacles
184	W	Actuaires et statisticiens
223	B	Agents (billets, stations, messagerie) transports
8	W	Agents des achats et acheteurs
331	B	Agents et vendeurs d'assurances
334	B	Agents et vendeurs d'immeubles
537	B	Aiguilleurs et signaleurs
806	B	Ajusteurs et monteurs, n.c.a. - métaux
832	B	Ajusteurs et monteurs, matériel électrique et électronique
581	B	Annonceurs de radio et de télévision
857	B	Applicateurs de matériel isolant
181	W	Architectes
183	W	Arpenteurs
172	W	Artistes (sauf publicité) et professeurs d'art
169	W	Assistants du culte, n.c.a
416	B	Assistants infirmiers et aides infirmiers
192	W	Assistants sociaux
241	W	Assistants, bureau de médecin et de dentiste
433	W	Athlètes et officiels d'organisations sportives
408		Autres grades, forces armées
729	B	Autres ouvriers de la fabrication d'articles en cuir
199		Autres professions libérales, n.c.a.
149	W	Autres spécialistes de la santé
708	B	Autres trav. du traitement des aliments
609	B	Autres travailleurs agricoles
778	B	Autres travailleurs de la reliure
779	B	Autres travailleurs de l'imprimerie, n.c.a.
739	B	Autres travailleurs des textiles
719	B	Autres travailleurs du caoutchouc
339	B	Autres vendeurs
153	W	Avocats et notaires
451	B	Barbiers, coiffeurs, manucures

414	B	Barmen
194	W	Bibliothécaires
791	B	Bijoutiers et horlogers
121	W	Biologistes
737	B	Blanchisseurs et teinturiers textiles
452	B	Blanchisseurs, dégraisseurs
733	B	Bobineurs et enrouleurs
655	B	Bocardeurs
653	B	Boiseurs
703	B	Bouchers et coupeurs de viande
702	B	Boulangers
854	B	Briqueteurs, maçons, carreleurs
615	B	Bûcherons, y compris les travailleurs de l'abattage
890	B	Cantonniers et poseurs de rails
731	B	Cardeurs, peigneurs et autres préparateurs de fibres
659	B	Carriers et travailleurs assimilés, n.c.a.
751	B	Charpentiers menuisiers
563	B	Charretiers
813	B	Chaudronniers, blindeurs et charpentiers en fer
871	B	Chauffeurs de chaudière (sauf navire)
862	B	Chauffeurs de four de céramique et de verrerie
532	B	Chauffeurs de locomotive
534	B	Chefs de train, chemin de fer
111	W	Chimistes
312		Colporteurs et camelots
221		Commis aux bagages et messagerie, transports
212	B	Commis aux stocks et magasiniers
214	B	Commis d'expédition et de réception
325	B	Commis vendeurs
771	B	Compositeurs et typographes
188	W	Comptables et vérificateurs
768	B	Concasseurs broyeur et calandriers, n.c.a. produits chimiques
454	B	Concierges et nettoyeurs, immeubles
877	B	Conducteurs d'appareils de manutention
551	B	Conducteurs d'autobus
556	B	Conducteurs de camion
783	B	Conducteurs de laminoirs

808	B	Conducteurs de machines (travail des métaux), n.c.a.
756	B	Conducteurs de machines à bois, n.c.a.
876	B	Conducteurs de machines de terrassement et de construction, n.c.a.
872	B	Conducteurs de machines fixes
772	B	Conducteurs de presses d'impression
552	B	Conducteurs de taxi et chauffeurs
561	B	Conducteurs de tramways
874	B	Conducteurs de treuils, de grues et de derricks
781	B	Conducteurs et chauffeurs de four - métaux
711	B	Confectionneurs de pneus et de chambres à air
706	B	Conserveurs de fruits et légumes
705	B	Conserveurs, fumeurs et saleurs de poisson
704	B	Conserveurs, fumeurs et saleurs de viande
851	W	Contremaîtres de la construction
611	W	Contremaîtres, abattage
301	W	Contremaîtres, commerce
900	W	Contremaîtres, n.c.a.
651	W	Contremaîtres mines, carrières, puits de pétrole
722	B	Cordonniers et réparateurs manufactures, n.c.a.
724	B	Cordonniers et réparateurs sauf manufactures.
721	B	Coupeurs de cuir
745	B	Coupeurs, traceurs -textiles; vêtements de cuir
336	B	Courtiers et négociants en valeurs
338	B	Courtiers, agents et estimateurs, n.c.a.
746	B	Couseurs et opérateurs de machines à coudre, n.c.a.
742	B	Couturiers et ouvrières couturières - sauf manufacture
413	B	Cuisiniers
601	B	Cultivateurs et éleveurs
234	B	Dactylographes et commis dactylographes
881	B	Débardeurs et arrimeurs
195	W	Décorateurs ensembliers et étalagistes
141		Dentistes
182	W	Dessinateurs
171	W	Dessinateurs publicitaires
191	W	Diététiciens
6	W	Directeurs de bureau
5	W	Directeurs de la livraison

1	W	Directeurs de la publicité
4	W	Directeurs de la vente
2	W	Directeurs du crédit
761	B	Distillateurs et conducteurs d'alambic
752	B	Ébénistes et fabricants de meubles - bois
186	W	Économistes
174	W	Écrivains, rédacteurs et journalistes
831	B	Électriciens, filistes et réparateurs en électricité
815	B	Électroplastiques, trempés et travailleurs assimilés
143		Élèves infirmiers (ères)
913	B	Embouteilleurs, emballeurs, étiqueteurs
249	B	Employés de bureau, n.c.a.
455	W	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs
587	B	Facteurs et postiers
419	B	Femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés, n.c.a
732	B	Fileurs et retordeurs
855	B	Finisseurs en béton
738	B	Finisseurs et calandriers
656	B	Foreurs de puits et travailleurs assimilés
784	B	Forgerons, marteleurs et ouvriers de forge
743	B	Fourreurs
453	B	Garçons d'ascenseur
415	B	Garçons et filles de table
873	B	Garde - moteurs (véhicule), sauf chemin de fer
613	B	Gardes et estimateurs forestiers
418	B	Gardiens d'enfants
457	B	Gardiens des lieux de récréation et d'amusement
405	B	Gardiens, veilleurs, n.c.a.
112	W	Géologues
603	W	Gérants et contremaîtres de ferme
793	B	Graveurs (sauf photographeurs)
762	B	Grilleurs, cuiseurs et autres travailleurs du traitement thermique des produits chimiques
456	B	Guides
878	B	Huileurs et graisseurs de machines et véhicules (sauf navire)
142	W	Infirmiers (ères) diplômés (es)

108	W	Ingénieurs chimistes
101	W	Ingénieurs civils
105	W	Ingénieurs électricien
104	W	Ingénieurs industriels
102	W	Ingénieurs mécaniciens
107	W	Ingénieurs miniers
109	W	Ingénieurs professionnels, n.c.a.
852	W	Inspecteurs de la construction
570	W	Inspecteurs et contremaîtres, communications
510	W	Inspecteurs et contremaîtres - transports
918	B	Inspecteurs, classeurs, échantillonneurs, n.c.a.
917	B	Inspecteurs, examinateurs, calibreurs n.c.a. - métaux
758	B	Inspecteurs, trieurs et toiseurs - billes et bois d'œuvre
135	W	Instituteurs
412	B	Intendants (sauf maison privée), gouvernantes, stewards
607	B	Jardiniers (sauf sur la ferme) et ouvriers -jardiniers
151	W	Juges et magistrats
803	B	Limeurs, aiguiseurs et affûteurs
554	B	Livreurs vendeurs
802	B	Machinistes et régleurs de machines outil
7	W	Maîtres de poste
657	B	Manœuvres, mines
920	B	Manœuvres, n.c.a
545	B	Matelots de pont (navire), marinières et bateliers
547	B	Matelots mécaniciens, chauffeurs et graisseurs, navire
805	B	Mécaniciens ajusteurs
531	B	Mécaniciens de locomotive
835	B	Mécaniciens et réparateurs d'appareils de radio et de télévision
822	B	Mécaniciens et réparateurs d'automobiles
821	B	Mécaniciens et réparateurs d'avions
824	B	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau
825	B	Mécaniciens et réparateurs de matériel de chemin de fer
829	B	Mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
203	B	Mécanographes
140	W	Médecins et chirurgiens
588	B	Messagers
701	B	Meuniers de farine et de grains

654	B	Mineurs, n.c.a.
161	W	Ministres et prêtres, n.d.a
744	B	Modistes; chapeliers et casquettiers
875	B	Monteurs et épisseurs de câbles (sauf téléphone, télégraphe, électricité)
838	B	Monteurs et réparateurs de lignes téléphoniques, télégraphiques et électriques
786	B	Mouleurs
176	W	Musiciens et professeurs de musique
787	B	Noyauteurs
541	W	Officiers de pont, navire
543	W	Officiers mécaniciens, navire
407		Officiers, forces armées
582	W	Opérateurs d'appareils de radio et de télévision
833	B	Opérateurs de centrales électriques
145	W	Optométristes
146		Ostéopathes et chiropraticiens
147		
801	B	Outils matriciers
605	B	Ouvriers agricoles
749	B	Ouvriers de la confection de vêtements et d'articles connexes, n.c.a.
859	B	Ouvriers de la construction, n.c.a.
883	B	Ouvriers de l'entreposage et de la manutention, n.c.a.
789	B	Ouvriers du traitement des métaux, n.c.a.
765	B	Papetiers
912	B	Patronniers (sauf papier)
631	B	Pêcheurs
841	B	Peintres (construction et entretien), tapissiers et vitriers
843	B	Peintres (sauf construction et entretien)
147	W	Pharmaciens
196	W	Photographes
775	B	Photograpeurs
114	W	Physiciens
144	W	Physiothérapeutes et ergothérapeutes
520	W	Pilotes, navigateurs et mécaniciens navigants
856	B	Plâtriers et poseurs de lattes
810	B	Plombiers et tuyauteurs
403	B	Policiers et détectives

818	B	Polisseurs et meuleurs - métaux
401	B	Pompiers
323	B	Pompistes (poste d'essence)
417	B	Porteurs, bagages et pullman
763	B	Préparateurs de pâte de cellulose, n.c.a.
131	W	Professeurs et directeurs
139	W	Professeurs et instructeurs, n.c.a.
980		Professions non déclarées
187	W	Programmateurs de calculatrice
836	B	Projectionnistes de cinéma
10	W	Propriétaires et directeurs, n.c.a.*
652	W	Prospecteurs
327	B	Publicitaires
735	B	Régleurs et préparateurs de métiers à tisser
776	B	Relieurs
163		Religieux et religieuses, n.d.a
747	B	Rembourreurs
812	B	Riveurs et chauffeurs de rivets
861	B	Rôdeurs et polisseurs de lentilles; opticiens
754	B	Scieurs
535	B	Serre-freins, chemin de fer
307	B	Solliciteurs et autres vendeurs à domicile
817	B	Soudeurs et découpeurs au chalumeau
119	W	Spécialistes des sciences physiques, n.c.a.
129	W	Spécialistes, sciences agricoles, n.c.a.
232	B	Sténographes
741	B	Tailleurs
864	B	Tailleurs et dresseurs de pierre
916	B	Tanneurs et travailleurs de tannerie
148	W	Techniciens des soins médicaux et dentaires
198	W	Techniciens scientifiques et autres, n.c.a.
585	B	Télégraphistes
584	B	Téléphonistes
411	W	Tenanciers - chambres et pension
201	B	Teneurs de livres et caissiers

734	B	Tisseurs
811	B	Tôliers
782	B	Traiteurs thermiques, recuiseurs, trempeurs
633	B	Trappeurs et chasseurs
919	B	Travailleurs à la production et travailleurs assimilés, n.c.a.
769		Travailleurs de la chimie et des opérations connexes, n.c.a.
766	B	Travailleurs de la fabrication du papier, n.c.a.
773	B	Travailleurs de la lithographie et du photo-offset
709	B	Travailleurs de la préparation des boissons
869	B	Travailleurs de l'argile, du verre et de la pierre, n.c.a.
819	B	Travailleurs de métaux, n.c.a.
914	B	Travailleurs des articles en papier
915	B	Travailleurs des procédés photographiques
459	B	Travailleurs des services, n.c.a.
569	B	Travailleurs des transports, n.c.a.
759	B	Travailleurs du bois, n.c.a.
911	B	Travailleurs du tabac et des produits du tabac
707	B	Travailleurs du traitement du lait
839	B	Travailleurs en électricité et électronique, n.c.a.
788	B	Tréfileurs et étireurs de métaux
736	B	Tricoteurs
303		Vendeurs à l'enchère
316		Vendeurs de journaux
124	W	Vétérinaires
314	B	Voyageurs de commerce
713	B	Vulcanisateurs

B = Professions de col bleu;

W = Professions de col blanc

Blanc = non compris dans l'étude

n.d.a. – Non déclarés autrement

n.c.a. – Non classés ailleurs

Annexe 4 : Codes des professions, 1971 – en ordre alphabétique

8215	B	Abatteurs, dépeceurs, conserveurs, fumeurs et conditionneurs de viande
5191	W	Acheteurs (commerce de gros et de détail)
1175	W	Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail
3335		Acteurs
1134	W	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1133	W	Administrateurs dans le domaine de l'enseignement et secteurs connexes
1113	W	Administrateurs gouvernementaux
5135	B	Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a.
5131	B	Agents commerciaux techniciens et assimilés
5171	W	Agents d'assurances
5171	B	Agents d'assurances
2333	W	Agents de bien-être et de services communautaires
5174	B	Agents de publicité
4192	B	Agents de réclamations
4191	B	Agents de recouvrement
5177	B	Agents de vente de services aux entreprises
1174	W	Agents du personnel et professions connexes
5172	B	Agents immobiliers
2131	W	Agronomes et scientifiques assimilés
3135	B	Aides-infirmières et infirmiers
2183	W	Analystes de systèmes, programmeurs d'ordinateur et spécialistes assimilés
3337	B	Annonceurs -présentateurs de radio et de télévision
3371		Arbitres et officiels assimilés
2141	W	Architectes
2159	W	Architectes et ingénieurs, n.c.a.
3373		Athlètes
1149	W	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
4199	B	Autres employés administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
5199	B	Autres employés de commerce, n.c.a.
8529	B	Autres ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
2799	W	Autres professeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
7713	B	Autres travailleurs (forage des roches et du sol)
3159	B	Autres travailleurs dans le domaine de la médecine et de la santé, n.c.a.
2169	W	Autres travailleurs en architecture et génie, n.c.a.

2399	W	Autres travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
7199	B	Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.
9919	B	Autres travailleurs, n.c.a.
3375	B	Auxiliaires spécialisés dans les sports et les loisirs
2343	W	Avocats et notaires
6123	B	Barmen
2351	W	Bibliothécaires et archivistes
2133	W	Biologistes et scientifiques assimilés
8273	B	Blanchisseurs et teinturiers (textile)
8265		Bobineurs (textile)
8213	B	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et autres cuiseurs assimilés
7715		Boutefeux
8782	B	Briqueteurs, maçons et carreleurs
7513	B	Bûcherons et travailleurs assimilés
4133	B	Caissiers
7311	W	Capitaines et autres officiers sur des bateaux de pêche
8781	B	Charpentiers et ouvriers assimilés
7315		Chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés
8337	B	Chaudronniers, plaqueurs et charpentiers en structures métalliques
9173	B	Chauffeurs de taxi et assimilés
5193	B	Chauffeurs - livreurs
5170	W	Chef des ventes (services)
1115	W	Chefs de bureau de poste
9133	B	Chefs de train et serre -freins
5130	W	Chefs des ventes (marchandises)
6121	B	Chefs et cuisiniers
2111	W	Chimistes
9513		Clicheurs
6143	B	Coiffeurs et travailleurs assimilés
4173	B	Commis des postes et préposés au courrier
5137	B	Commis vendeurs
1171	W	Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
8171		Concasseurs et broyeurs (produits chimiques et matières connexes)
8111	B	Concasseurs et broyeurs de minerai

6191	B	Concierges, hommes de peine, femmes de ménage et nettoyeurs
8165	B	Conducteurs d'appareils de distillation, de sublimation et de carbonisation (produits chimiques et matières connexes)
6193	B	Conducteurs d'ascenseur et de monte-charge
9171	B	Conducteurs d'autobus
9175	B	Conducteurs de camion
9531	B	Conducteurs de centrale électrique
8131	B	Conducteurs de fours de fusion, de conversion et d'affinage
8151		Conducteurs de fours de verrerie, de faïencerie et de porcelainerie
9311	B	Conducteurs de grues et autres appareils de levage, n.c.a.
9193		Conducteurs de locomotive, de convoyeur et d'autres engins de transport (transport ferroviaire excepté)
8253		Conducteurs de machines à papier (fabrication et finition)
8334	B	Conducteurs de machines à travailler les métaux, n.c.a.
7197		Conducteurs de machines agricoles ordinaires ou d'un type particulier
8315	B	Conducteurs de machines-outils
8113	B	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage de minerai et ouvriers assimilés
9191		Conducteurs de métro et de tramway
9512	B	Conducteurs de presses à imprimer
9315	B	Conducteurs d'engins de manutention, n.c.a.
2391	W	Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle
8221		Conserveurs et conditionneurs de fruits et légumes
8217	B	Conserveurs, saleurs, saurisseurs et conditionneurs de poisson
8210	W	Contremaîtres (alimentation, boissons et secteurs connexes)
9190	W	Contremaîtres (autres moyens de transport)
8780	W	Contremaîtres (autres secteurs de la construction)
8290	W	Contremaîtres (autres secteurs du traitement des matières premières)
7180	W	Contremaîtres (autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage)
9530	W	Contremaîtres (conduite de machines et d'installations fixes, et secteurs connexes)
9590	W	Contremaîtres (conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.)
8580	W	Contremaîtres (entretien et réparation, matériel électrique excepté)
8710	W	Contremaîtres (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)
9550	W	Contremaîtres (exploitation de matériel électronique, de communications, et de matériel connexe, n.c.a.)

7510	W	Contremaîtres (exploitation forestière)
8570	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8550	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8540	W	Contremaîtres (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8530	W	Contremaîtres (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8370	W	Contremaîtres (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et de matières connexes)
8330	W	Contremaîtres (façonnage des métaux, usinage excepté)
9510	W	Contremaîtres (imprimerie et secteurs connexes)
9310	W	Contremaîtres (manutention et secteurs connexes, n.c.a.)
7710	W	Contremaîtres (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
8730	W	Contremaîtres (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8250	W	Contremaîtres (pâte à papier, papier et secteurs connexes)
8230	W	Contremaîtres (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8260	W	Contremaîtres (textile)
8130	W	Contremaîtres (traitement des métaux et secteurs connexes)
8110	W	Contremaîtres (traitement des minerais)
8160	W	Contremaîtres (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8150	W	Contremaîtres (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre et secteurs connexes)
9110	W	Contremaîtres (transport aérien)
9170	W	Contremaîtres (transport automobile)
9130	W	Contremaîtres (transport ferroviaire)
8350	W	Contremaîtres (usinage des bois)
8310	W	Contremaîtres (usinage des métaux)
8390	W	Contremaîtres, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)
8510	W	Contremaîtres, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8590	W	Contremaîtres, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8233		Contreplaqueurs à la machine et ouvriers assimilés
8561	B	Cordonniers et ouvriers en chaussures
8575		Coupeurs et finisseurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en

		matières connexes)
5173	B	Courtiers en valeurs
8787	B	Couvreurs, hydrofugeurs et assimilés
4113	B	Dactylographes et commis-dactylographes
3333		Danseurs et chorégraphes
3113	W	Dentistes
2163	W	Dessinateurs
3313	W	Dessinateurs modélistes et décorateurs ensembliers
3314	W	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
6112	B	Déetectives et agents de la police publique
9591	B	Développeurs de photographies et de films
3152	W	Diététiciens et hygiénistes alimentaires
1131	W	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie
1132	W	Directeurs dans le domaine des sciences sociales et secteurs connexes
1143	W	Directeurs de la production
1141	W	Directeurs des achats
1142	W	Directeurs des services
1145	W	Directeurs des travaux de construction
1137	W	Directeurs des ventes et de la publicité
1147	W	Directeurs d'exploitation (transports et communications)
7131	W	Directeurs d'exploitations agricoles
1136	W	Directeurs du personnel et des relations de travail
1135	W	Directeurs financiers
1130	W	Directeurs généraux et cadres supérieurs
9313	B	Dockers, débardeurs et manutentionnaires
8541	B	Ébénistes et menuisiers
2311	W	Économistes
3352	W	Écrivains et rédacteurs
8733	B	Électriciens (construction)
3133		Élèves infirmières
9317	B	Emballeurs, n.c.a.
4155	B	Employés d'approvisionnement et travailleurs assimilés
4135	B	Employés d'assurance, employés de banque et d'autres établissements financiers
4161	B	Employés de bibliothèque et classeurs-archivistes
4169	B	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4197	B	Employés de bureau, en général

4193	B	Employés de bureaux de voyage, préposés aux billets, employés de gare et de service de marchandises
4157	B	Employés de services de pesage
4151	B	Employés de services de production
4153	B	Employés de services d'expédition et de réception
4195	B	Employés de services du personnel
4137	B	Employés de services statistiques
5145	B	Employés de station-service
6135	B	Employés de wagon-lits, porteurs et chasseurs
6119	B	Employés des services de protection et de sécurité, n.c.a.
4159	B	Employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel, n.c.a.
6139	B	Employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes, n.c.a.
8173		Enduiseurs et calandriers (produits chimiques et matières connexes)
6113	B	Enquêteurs et agents de police privée
3370	W	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et managers (sports et loisirs)
6141	W	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
8711	B	Excavateurs, niveleurs et ouvriers assimilés
8141		Extrudeurs et étireurs de métaux
8155	B	Façonneurs (argile, verre et pierre)
4172	B	Facteurs
6133	B	Femmes de chambre et hommes d'entretien
7112	B	Fermiers
8263		Fileurs, tordeurs et retordeurs (textile)
8163		Filtreurs et séparateurs (produits chimiques et matières connexes)
8783	B	Finisseurs de revêtements en béton et ouvriers assimilés
8275	B	Finisseurs et calandriers (textile)
1119	W	Fonctionnaires et administrateurs (administration publique), n.c.a.
8115		Fondeurs et grilleurs de minerai
7711	B	Foreurs de puits (forage rotary) et travailleurs assimilés
8331	B	Forgerons
8555		Fourreurs
6147	B	Gardiennes d'enfants
6115	B	Gardiens et veilleurs
2112	W	Géologues
2161	W	Géomètres

6131	W	Gérants: hôtel, motel, et autres logements
8391		Graveurs, aquafortistes et ouvriers assimilés
9514	B	Graveurs, photograpeurs exceptés
8167	B	Grilleurs, cuiseurs et conducteurs de séchoir (produits chimiques et matières connexes)
6144		Guides
6145	B	Hôtesse et stewards (aliments et boissons exceptés)
3157	W	Hygiénistes dentaires, assistants et techniciens
3134	B	Infirmières auxiliaires
3131	W	Infirmières diplômées, surveillants exceptés
2157	W	Ingénieurs atomiciens
2142	W	Ingénieurs chimistes
2143	W	Ingénieurs civils
2155	W	Ingénieurs de l' aéronautique
2154	W	Ingénieurs de l'extraction du pétrole
2153	W	Ingénieurs des mines
2144	W	Ingénieurs électriciens
2145	W	Ingénieurs en organisation industrielle
2147	W	Ingénieurs mécaniciens
2151	W	Ingénieurs métallurgistes
1116	W	Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
1176	W	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé
8226	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8576		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8566	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8546		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8536	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8376		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage de l'argile,

		du verre et de la pierre)
8336	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage des métaux, usinage excepté)
8736	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8256	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (pâte à papier et papier)
8236		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8586	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (réparation, matériel électrique excepté)
8276	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (textile)
8146	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des métaux)
8116		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des minerais)
8176	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8156	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8356		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des bois)
8316		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des métaux)
8796	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs en construction (matériel électrique excepté)
9916	B	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a.
8296		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)
8526	W	Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8596		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8396		Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (usinage des matières premières)
8735	B	Installateurs et réparateurs (matériel de communications par fil et matériel connexe)
2731	W	Instituteurs d'école maternelle et d'école primaire
2739	W	Instituteurs d'école primaire, professeurs d'école secondaire et travailleurs assimilés, n.c.a.
2797	W	Instructeurs et agents de formation, n.c.a.

8591	B	Joailliers et orfèvres
2341	W	Juges et magistrats
8135	B	Lamineurs
8393	B	Limeurs, meuleurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.
3154	W	Maîtres opticiens
9518	B	Manœuvres dans l'imprimerie et domaines apparentés, n.c.a.
8228	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8798	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs de la construction)
8298	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs du traitement des matières premières)
8718	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (excavation, nivellement et pavage)
7518	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (exploitation forestière)
8538	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8578	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8568	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8548	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
9318	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (manutention)
7718	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
8738	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (montage installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8258	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (pâte à papier et papier)
8238	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
6198	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (services)
8278	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (textile)
8148	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des métaux)
8118	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des minerais)
8178	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8158	B	Manœuvres et travailleurs assimilés (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)

9918	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
8528	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8598	B	Manœuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
9155	B	Matelots de pont
9157	B	Matelots mécaniciens et chauffeurs
2181	W	Mathématiciens, statisticiens et actuaires
9131	B	Mécaniciens et chauffeurs de locomotive
8313	B	Mécaniciens et régleurs de machines-outils
8582	B	Mécaniciens et réparateurs (avions)
8588	B	Mécaniciens et réparateurs (instruments de précision)
8585	B	Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans les bureaux et dans le commerce)
8584	B	Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8583	B	Mécaniciens et réparateurs (matériel roulant)
8581	B	Mécaniciens et réparateurs (véhicules à moteur)
8589	B	Mécaniciens et réparateurs, n.c.a. (matériel électrique excepté)
3111	W	Médecins et chirurgiens
8161	B	Mélangeurs et malaxeurs (produits chimiques et matières connexes)
1111	W	Membres des corps législatifs
4177	B	Messagers
2114	W	Météorologues
8373	B	Meuleurs et polisseurs, n.c.a. (argile, verre et pierre)
7717	B	Mineurs et carriers: haveurs, transporteurs et chargeurs
7719	B	Mineurs, carriers et travailleurs de puits de pétrole et de gaz, n.c.a.
2511	W	Ministres des cultes
8211	B	Minotiers et meuniers
8395	B	Modeleurs et mouleurs, n.c.a.
8351		Modeleurs sur bois
8551	B	Modeleurs, marqueurs et coupeurs d'articles en tissu, en fourrure et en cuir
8557		Modistes, chapeliers et casquettiers
8793	B	Monteurs de charpentes métalliques
8731	B	Monteurs de lignes électriques et ouvriers assimilés
8573	B	Mouleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)

8137	B	Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
3332	W	Musiciens
6162	B	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
9151	W	Officiers de pont
6116		Officiers des forces armées
9153	W	Officiers mécaniciens de navire
9551	B	Opérateurs de stations de radio et de télévision
9555		Opérateurs d'enregistrement et de reproduction du son
4141	B	Opérateurs sur machines de bureau
4143	B	Opérateurs sur machines de traitement électronique des données
3153	W	Optométristes
3117		Ostéopathes et chiropracteurs
8311	B	Outils - matriciers
7182	B	Ouvriers agricoles
8531	B	Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électrique
8534	B	Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électronique
8593	B	Ouvriers de fabrication et de montage de produits en papier
8592		Ouvriers de fabrication, de montage et de réparation d'embarcations
8223	B	Ouvriers de laiterie
8786	B	Ouvriers de l'isolation et de l'insonorisation en construction
8359	B	Ouvriers de l'usinage des bois, n.c.a.
8319		Ouvriers de l'usinage des métaux, n.c.a.
8225	B	Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
8279	B	Ouvriers du textile, n.c.a.
8235		Ouvriers du traitement des bois
8149	B	Ouvriers du traitement des métaux, n.c.a.
8119		Ouvriers du traitement des minerais, n.c.a.
8133		Ouvriers du traitement thermique des métaux
8227	B	Ouvriers du travail des boissons
8719	B	Ouvriers n.c.a. (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)
7195	B	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés
8229	B	Ouvriers, n.c.a. (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8799	B	Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de la construction)
8399		Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)

8299	B	Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)
8515	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'avions)
8525	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines de bureau et de machines utilisées dans le commerce)
8523	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines et appareils utilisés dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8511	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de moteurs et matériel connexe)
8527		Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'instruments de précision et matériel connexe)
8579		Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8599	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'autres produits finis)
8549		Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8539	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8379		Ouvriers, n.c.a. (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et de matières connexes)
8339		Ouvriers, n.c.a. (façonnage des métaux, usinage excepté)
8533	B	Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électrique et de matériel connexe)
8535	W	Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électronique et de matériel connexe)
8739	B	Ouvriers, n.c.a. (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8259	B	Ouvriers, n.c.a. (pâte à papier et papier et secteurs connexes)
8239	B	Ouvriers, n.c.a. (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8179	B	Ouvriers, n.c.a. (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8159	B	Ouvriers, n.c.a. (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre, et secteurs connexes)
8513	B	Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de véhicules à moteur)
8713		Paveurs, ouvriers travaillant au revêtement des routes et assimilés
8295		Peaussiers et apprêteurs de fourrures
7313	B	Pêcheurs au filet, à la nasse et à la ligne
7319		Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

8595	B	Peintres et décorateurs (industrie du bâtiment exceptée)
3311	W	Peintres, sculpteurs et artistes assimilés
8785	B	Peintres, tapissiers en papiers peints et ouvriers assimilés
3151	W	Pharmaciens
3315	W	Photographes et cameramen
9515		Photograpeurs et travailleurs assimilés
2113		Physiciens
3137		Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres thérapeutes
9111	W	Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants
8563	B	Piqueurs à la machine (tissus et matériaux connexes)
8143	B	Plaqueurs, pulvérisateurs et ouvriers assimilés
8784	B	Plâtriers et ouvriers assimilés
8791	B	Plombiers, monteurs en tuyaux et ouvriers assimilés
6111	B	Pompiers
8357		Ponceurs de bois
8715	B	Poseurs de rails et cantonniers
8261	B	Préparateurs de fibres textiles
8251		Préparateurs de pâte cellulosique
4179	B	Préposés à la réception, aux renseignements, et à l'acheminement du courrier et des messages, n.c.a.
6165		Presseurs
3330	W	Producteurs et directeurs de production (arts d'interprétation et arts audiovisuels)
2792	W	Professeurs de beaux-arts
2733	W	Professeurs d'école secondaire
2795	W	Professeurs d'éducation spéciale (élèves handicapés ou exceptionnels), n.c.a.
2793	W	Professeurs d'enseignement post-secondaire, n.c.a.
2791	W	Professeurs d'enseignement technique ou spécialisé
2711	W	Professeurs d'université
2719	W	Professeurs d'université et assimilés, n.c.a.
9557	B	Projectionnistes de cinéma
2315	W	Psychologues
8355		Raboteurs, tourneurs, toupilleurs et ouvriers assimilés (usinage des bois)
4194	B	Réceptionnistes d'hôtels

4171	B	Réceptionnistes et préposés aux renseignements
3359		Rédacteurs, n.c.a.
9517	B	Relieurs et travailleurs assimilés
2513	W	Religieuses et frères, n.d.a.
8587		Réparateurs (montres et horloges)
8537	B	Réparateurs d'appareils de radio et de télévision
5133	B	Représentants de commerce
8231	B	Scieurs en scierie et ouvriers assimilés
8353	B	Scieurs et ouvriers assimilés (scieurs en scierie exceptés)
4111	B	Secrétaires et sténographes
8153	B	Séparateurs, meuleurs, concasseurs et malaxeurs (argile, verre et pierre)
6125	B	Serveurs, hôtesse et stewards (aliments et boissons)
2313		Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
8571	B	Soudeurs et colleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8335	B	Soudeurs et oxycoupeurs
6117		Sous-officiers et soldats des forces armées
2139	W	Spécialistes des sciences de la vie, n.c.a.
2119	W	Spécialistes des sciences physiques, n.c.a.
5190	W	Surveillants (autres employés de commerce)
6190	W	Surveillants (autres services)
6160	W	Surveillants (services de nettoyage des vêtements et articles en tissu)
4130	W	Surveillants (tenue de livres et travail de comptabilité)
2350	W	Surveillants dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique
3130	W	Surveillants dans le domaine des soins
2160	W	Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie
4170	W	Surveillants de préposés à la réception, aux renseignements, et à l'acheminement du courrier et des messages
4110		Surveillants de sténographes et dactylographes
6120	W	Surveillants de travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes, n.c.a.
4190	W	Surveillants d'employés administratifs et de travailleurs assimilés, n.c.a.
4160	W	Surveillants d'employés de bibliothèque, de classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4150	W	Surveillants d'employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel
6130	W	Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes
4140	W	Surveillants d'opérateurs sur machines de bureau et sur machines de traitement électronique des données
9910	W	Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
8293	B	Tabatières
8553	B	Tailleurs et couturiers
8371		Tailleurs et façonneurs (argile, verre et pierre)
8562	B	Tapissiers, selliers et garnisseurs
3119		Techniciens assimilés (diagnostic et traitement des maladies), n.c.a.
2353	W	Techniciens en bibliothéconomie, en muséologie et en archivistique
2165	W	Technologues et techniciens assimilés (architecture et génie), n.c.a.
3156	W	Technologues et techniciens de laboratoire médical
2135	W	Technologues et techniciens des sciences de la vie
2117	W	Technologues et techniciens des sciences physiques
3155	W	Technologues et techniciens radiologistes
9553	B	Télégraphistes
4175	B	Téléphonistes-standardistes
4131	B	Teneurs de livres et employés de comptabilité
8267	B	Tisseurs
8271	B	Tisseurs (tissu à mailles)
8333	B	Tôliers
3355	W	Traducteurs et interprètes
6199	B	Travailleurs (autres services), n.c.a.
1179	W	Travailleurs assimilés (direction et administration), n.c.a.
2519	W	Travailleurs assimilés (religion), n.c.a.
3139	B	Travailleurs assimilés (soins, thérapeutique), n.c.a.
4139	B	Travailleurs assimilés (tenue de livres et travail de comptabilité), n.c.a.
9113	W	Travailleurs auxiliaires (transport aérien)
9135	B	Travailleurs auxiliaires (transport ferroviaire)
2359	B	Travailleurs dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique, n.c.a.

2189		Travailleurs dans le domaine des mathématiques, de la statistique, de l'analyse des systèmes et dans les secteurs connexes, n.c.a.
2349	W	Travailleurs dans le domaine du droit et de la jurisprudence, n.c.a.
6169	B	Travailleurs de services de nettoyage des vêtements et articles en tissu, n.c.a.
2339		Travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
2319	W	Travailleurs en sciences sociales, n.c.a.
7519	B	Travailleurs forestiers, n.c.a.
7517	B	Travailleurs préposés au levage, au triage et au transport des billes et travailleurs assimilés
2331	W	Travailleurs sociaux
7511	B	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
6129	B	Travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes, n.c.a.
3339	B	Travailleurs spécialisés dans les arts d'interprétation et les arts audiovisuels, n.c.a.
3319		Travailleurs spécialisés dans les beaux-arts, le dessin publicitaire, la photographie et secteurs connexes, n.c.a.
6149	B	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
3379	B	Travailleurs spécialisés dans les sports et les loisirs, n.c.a.
7516	B	Travailleurs spécialisés dans l'inspection, le classement et le calibrage des billes et travailleurs assimilés
9199	B	Travailleurs, n.c.a. (autres moyens de transport et matériel connexe)
9539	B	Travailleurs, n.c.a. (conduite de machines et d'installations fixes, et secteurs connexes)
9599		Travailleurs, n.c.a. (conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.)
9559		Travailleurs, n.c.a. (exploitation de matériel électronique, de communications, et de matériel connexe, n.c.a.)
8569	B	Travailleurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
9519	B	Travailleurs, n.c.a. (imprimerie et secteurs connexes)
9319	B	Travailleurs, n.c.a. (manutention et secteurs connexes)
9119		Travailleurs, n.c.a. (transport aérien)

9179	B	Travailleurs, n.c.a. (transport automobile)
9139		Travailleurs, n.c.a. (transport ferroviaire)
9159	B	Travailleurs, n.c.a. (transport fluvial et transport maritime)
9511	B	Typographes et compositeurs
5149	B	Vendeurs (marchandises), n.c.a.
5179	B	Vendeurs (services), n.c.a.
5141	B	Vendeurs ambulants et vendeur à domicile
5143		Vendeurs de journaux
3115	W	Vétérinaires
8795	B	Vitriers

B = Professions de col bleu

W = Professions de col blancs

Blanc = non compris dans l'étude

n.d.a. – Non déclarés autrement

n.c.a. – Non classés ailleurs

Annexe 5 : Codes des cause du décès – par ordre de liste ordonnée des groupes de codes

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
1	Toutes les causes (groupes de codes 2 à 70, sauf 5 et 31)	Toutes les causes	001-999	001-999	001-999
2	Maladies infectieuses et parasitaires, sauf la tuberculose (groupes de codes 3 et 4)	Infectieuses (sauf TB)	001-009, 020-136	001-009, 020-136	020-138
3	Tuberculose, pulmonaire et autres formes respiratoires	TB (respiratoire)	011, 012	011, 012	001-008
4	Tuberculose, sauf pulmonaire et autres formes respiratoires (groupe de codes 3)	TB (sauf respiratoire)	010, 013-018	010, 013-018	010-019
5	Tumeurs (groupes de codes 6 à 46)	Tous les cancers	140-239	140-239	140-239
6	Tumeur maligne, lèvres	Cancer (lèvres)	149	140	140
7	Tumeur maligne, parties autres ou non précisées de la bouche	Cancer (cavité buccale)	145	145	144
8	Tumeur maligne, œsophage	Cancer (œsophage)	150	150	150
9	Tumeur maligne, estomac	Cancer (estomac)	151	151	151
10	Tumeur maligne, intestin grêle, y compris le duodénum	Cancer (intestin grêle)	152	152	152
11	Tumeur maligne, côlon	Cancer (côlon)	153	153	153
12	Tumeur maligne, rectum, jonction rectosigmoïdienne et anus	Cancer (rectum)	154	154	154
13	Tumeur maligne, foie et voies biliaires intra-hépatiques	Cancer (foie)	155	155	155.0
14	Tumeur maligne, vésicule biliaire et voies biliaires extra-hépatiques	Cancer (vésicule biliaire)	156	156	155.1
15	Tumeur maligne, pancréas	Cancer (pancréas)	157	157	157
16	Tumeur maligne, larynx	Cancer (larynx)	161	161	161

Annexe 5: Codes des cause du décès
Par ordre de liste ordonnée des groupes de codes

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM 9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
17	Tumeur maligne, trachée, bronches et poumon	Cancer (poumon)	162	162.1	162.1
18	Tumeur maligne, os et cartilage articulaire	Cancer (os)	170	170	196
19	Mélanome malin et autres tumeurs malignes, peau	Cancer (peau)	172, 173	172, 173	190, 191
20	Tumeur maligne, sein	Cancer (sein)	174, 175	174	170
21	Tumeur maligne, col de l'utérus	Cancer (col de l'utérus)	180	180	171
22	Tumeur maligne, corps de l'utérus	Cancer (utérus)	182	182	172
23	Tumeur maligne, ovaire et autres annexes de l'utérus	Cancer (ovaire)	183	183	175.0
24	Tumeur maligne, prostate	Cancer (prostate)	185	185	177
25	Tumeur maligne, vessie	Cancer (vessie)	188	188	181.0
26	Tumeur maligne, rein	Cancer (rein)	189.0, .2	189.0	180
27	Tumeur maligne, organes urinaires, autres et non précisés, sauf le rein (groupe de codes 26)	Cancer (organes urinaires, sauf groupe 26)	189.3-189.9	189.1, .2, .3	181.7, 181.8
28	Tumeur maligne, encéphale	Cancer (encéphale)	191	191	193.0
29	Tumeur maligne, parties autres ou non précisées du système nerveux, sauf l'encéphale (groupe de codes 28)	Cancer (snc, sauf groupe 28)	192, 237	192	193.1, .2, .3, .4, .8, .9
30	Tumeur maligne, autre que les groupes de codes 6 à 29	Cancer (autre, sauf groupes 6 à 29)	141-144, 146-149, 158-160, 163-165, 171, 179, 181, 184, 186, 187, 190, 193-199	141-144, 146-149, 158-160, 162.0, 163, 171, 181, 184, 186, 187, 190, 193-199	141-143, 145-148, 158-160, 162.0, .2, .8, 163-165, 173, 174, 175.1, .8, .9, 176-179, 192, 194, 195, 197-199

Annexe 5: Codes des cause du décès
Par ordre de liste ordonnée des groupes de codes

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
31	Tumeurs malignes des tissus lymphatiques et hématopoïétiques (groupes de codes 32 à 44)	Tumeurs hématologiques	200-208	200-209	200-207
32	Lymphosarcome, réticulosarcome et autres tumeurs malignes des tissus lymphoïde et histiocytaire	Lymphome non hodgkinnien	200, 202	200, 202	200, 202, 205
33	Maladie de Hodgkin	Maladie de Hodgkin	201	201	201
34	Myélome multiple et tumeurs immunoprolifératives	Myélome	203	203	203
35	Leucémie, lymphoïde, aiguë	Leucémie (lymphatique aiguë)	204.0	204.0	204.3
36	Leucémie, lymphoïde, chronique	Leucémie (lymphatique chronique)	204.1	204.1	204.0
37	Leucémie, lymphoïde, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (lymphatique - autre)	204.2- 204.9	204.9	
38	Leucémie, myéloïde, aiguë	Leucémie (myéloïde aiguë)	205.0	205.0	
39	Leucémie, myéloïde, chronique	Leucémie (myéloïde chronique)	205.1	205.1	204.1
40	Leucémie, myéloïde, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (myéloïde - autre)	205.2- 205.9	205.9	
41	Leucémie, monocytaire, aiguë	Leucémie (monocytaire aiguë)	206.0	206.0	
42	Leucémie, monocytaire, chronique	Leucémie mono - cytaire chronique)	206.1	206.1	204.2
43	Leucémie, monocytaire, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (monocytaire autre)	206.2- 206.9	206.9	
44	Leucémies, autres précisées et à cellules non précisées, autres que les groupes de codes 35 à 43	Leucémies (autres sauf groupes 35 à 43)	207, 208	207	204.4
45	Tumeurs bénignes	Tumeurs (bénignes)	210-229	210-228	210-229

Annexe 5: Codes des cause du décès
Par ordre de liste ordonnée des groupes de codes

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
46	Carcinome in situ, tumeurs à évolution imprévisible et tumeurs de nature non précisée	Tumeurs (in situ, non précisées)	230-236, 238-239	230-239	230-239
47	Diabète sucré	Diabète	250	250	260
48	Anémie	Anémie	280-285	280-285	290-299
49	Troubles mentaux associés à l'alcool	Troubles associés à l'alcool	291, 303, 305.0	291, 303	581.1, 307
50	Cardiopathies rhumatismales chroniques	Cardiopathies (rhumatismales chroniques)	393-398	393-398	410-416
51	Maladies hypertensives	Hypertension	401-405	400-404	440-443
52	Cardiopathies ischémiques	Cardiopathies (ischémiques)	410-414, 429.2	410-414	
53	Cardiopathies autres que rhumatismales chroniques et ischémiques (groupes de codes 50 et 52)	Cardiopathies (sauf groupes 50 et 52)	420-429	420-429	420-434, 444-447
54	Maladies vasculaires cérébrales	Vasculaire cérébrale	430-438	430-438	330-334
55	Grippe	Grippe	487	470-474	480-483
56	Pneumonie	Pneumonie	480-486	480-486	490-493, 763
57	Bronchite	Bronchite	490, 491, 466, 506.0	490, 491, 466	500, 501
58	Emphysème	Emphysème	492	492	502
59	Asthme	Asthme	493	493	241
60	Cirrhose du foie sans mention d'alcool	Cirrhose (non alcoolique)	571.5	571.8, .9	581.0
61	Néphrite	Néphrite	580-585, 587	580-584	590-594
62	Hyperplasie de la prostate	Hyperplasie prostatique	600	600	610-612
63	Complications liées principalement à la grossesse	Complications de la grossesse	640-648	630-634	640-649
64	Anomalies congénitales	Anomalies congénitales	740-759	740-759	750-759
65	Accidents impliquant des véhicules à moteur	Accidents (véhicules à moteur)	810-825	810-823	810-835

Annexe 5: Codes des cause du décès
Par ordre de liste ordonnée des groupes de codes

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
66	Accidents, sauf les accidents impliquant des véhicules à moteur (groupe de codes 65)	Accidents (sauf groupe 65)	800-807, 826-869, 880-929	800-807, 825-929, 940-949	800-802, 840-936
67	Suicide	Suicide	950-959	950-959	970-979
68	Homicide	Homicide	960-969	960-969	980-985
69	Causes extérieures, sauf les accidents impliquant des véhicules à moteur, les autres accidents, le suicide et l'homicide (groupes de codes 65 à 68)	Extérieures (sauf groupes 65 à 68)	970-999	970-999	990-999
70	Autres causes que celles précisées dans les groupes de codes 2 à 69	Causes (autres, pas dans les groupes 2 à 69)			

Annexe 6 : Codes des cause du décès – par ordre de titre abrégé

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
66	Accidents, sauf les accidents impliquant des véhicules à moteur (groupe de codes 65)	Accidents (sauf groupe 65)	800-807, 826-869, 880-929	800-807, 825-929, 940-949	800-802, 840-936
65	Accidents impliquant des véhicules à moteur	Accidents (véhicules à moteur)	810-825	810-823	810-835
48	Anémie	Anémie	280-285	280-285	290-299
64	Anomalies congénitales	Anomalies congénitales	740-759	740-759	750-759
59	Asthme	Asthme	493	493	241
57	Bronchite	Bronchite	490, 491, 466, 506.0	490, 491, 466	500, 501
30	Tumeur maligne, autre que les groupes de codes 6 à 29	Cancer (autre, sauf groupes 6 à 29)	141-144, 146-149, 158-160, 163-165, 171, 179, 181, 184, 186, 187, 190, 193-199	141-144, 146-149, 158-160, 162.0, 163, 171, 181, 184, 186, 187, 190, 193-199	141-143, 145-148, 158-160, 162.0, .2, .8, 163-165, 173, 174, 175.1, .8, .9, 176-179, 192, 194, 195, 197-199
7	Tumeur maligne, parties autres ou non précisées de la bouche	Cancer (cavité buccale)	145	145	144
21	Tumeur maligne, col de l'utérus	Cancer (col de l'utérus)	180	180	171
11	Tumeur maligne, côlon	Cancer (côlon)	153	153	153
28	Tumeur maligne, encéphale	Cancer (encéphale)	191	191	193.0
9	Tumeur maligne, estomac	Cancer (estomac)	151	151	151
13	Tumeur maligne, foie et voies biliaires intrahépatiques	Cancer (foie)	155	155	155.0

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
10	Tumeur maligne, intestin grêle, y compris le duodénum	Cancer (intestin grêle)	152	152	152
16	Tumeur maligne, larynx	Cancer (larynx)	161	161	161
6	Tumeur maligne, lèvres	Cancer (lèvres)	149	140	140
8	Tumeur maligne, œsophage	Cancer (œsophage)	150	150	150
27	Tumeur maligne, organes urinaires, autres et non précisés, sauf le rein (groupe de codes 26)	Cancer (organes urinaires, sauf groupe 26)	189.3-189.9	189.1, .2, .3	181.7, 181.8
18	Tumeur maligne, os et cartilage articulaire	Cancer (os)	170	170	196
23	Tumeur maligne, ovaire et autres annexes de l'utérus	Cancer (ovaire)	183	183	175.0
15	Tumeur maligne, pancréas	Cancer (pancréas)	157	157	157
19	Mélanome malin et autres tumeurs malignes, peau	Cancer (peau)	172, 173	172, 173	190, 191
17	Tumeur maligne, trachée, bronches et poumon	Cancer (poumon)	162	162.1	162.1
24	Tumeur maligne, prostate	Cancer (prostate)	185	185	177
12	Tumeur maligne, rectum, jonction rectosigmoïdienne et anus	Cancer (rectum)	154	154	154
26	Tumeur maligne, rein	Cancer (rein)	189.0, .2	189.0	180
20	Tumeur maligne, sein	Cancer (sein)	174, 175	174	170

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
29	Tumeur maligne, parties autres ou non précisées du système nerveux, sauf l'encéphale (groupe de codes 28)	Cancer (snc, sauf groupe 28)	192, 237	192	193.1, .2, .3, .4, .8, .9
22	Tumeur maligne, corps de l'utérus	Cancer (utérus)	182	182	172
14	Tumeur maligne, vésicule biliaire et voies biliaires extra hépatiques	Cancer (vésicule biliaire)	156	156	155.1
25	Tumeur maligne, vessie	Cancer (vessie)	188	188	181.0
52	Cardiopathies ischémiques	Cardiopathies (ischémiques)	410-414, 429.2	410-414	
50	Cardiopathies rhumatismales chroniques	Cardiopathies (rhumatismales chroniques)	393-398	393-398	410-416
53	Cardiopathies autres que rhumatismales chroniques et ischémiques (groupes de codes 50 et 52)	Cardiopathies (sauf groupes 50 et 52)	420-429	420-429	420-434, 444-447
70	Autres causes que celles précisées dans les groupes de codes 2 à 69	Causes (autres, pas dans les groupes 2 à 69)			
60	Cirrhose du foie sans mention d'alcool	Cirrhose (non alcoolique)	571.5	571.8, .9	581.0
63	Complications liées principalement à la grossesse	Complications de la grossesse	640-648	630-634	640-649
47	Diabète sucré	Diabète	250	250	260
58	Emphysème	Emphysème	492	492	502
69	Causes extérieures, sauf les accidents impliquant des véhicules à moteur, les autres accidents, le suicide et l'homicide (groupes de codes 65 à 68)	Extérieures (sauf groupes 65 à 68)	970-999	970-999	990-999

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
55	Grippe	Grippe	487	470-474	480-483
68	Homicide	Homicide	960-969	960-969	980-985
62	Hyperplasie de la prostate	Hyperplasie prostatique	600	600	610-612
51	Maladies hypertensives	Hypertension	401-405	400-404	440-443
2	Maladies infectieuses et parasitaires, sauf la tuberculose (groupes de codes 3 et 4)	Infectieuses (sauf TB)	001-009, 020-136	001-009, 020-136	020-138
37	Leucémie, lymphoïde, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (lymphatique - autre)	204.2-204.9	204.9	
35	Leucémie, lymphoïde, aiguë	Leucémie (lymphatique aiguë)	204.0	204.0	204.3
36	Leucémie, lymphoïde, chronique	Leucémie (lymphatique chronique)	204.1	204.1	204.0
41	Leucémie, monocytaire, aiguë	Leucémie (monocytaire aiguë)	206.0	206.0	
43	Leucémie, monocytaire, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (monocytaire autre)	206.2-206.9	206.9	
42	Leucémie, monocytaire, chronique	Leucémie (monocytaire chronique)	206.1	206.1	204.2
40	Leucémie, myéloïde, subaiguë, autre et non précisée	Leucémie (myéloïde - autre)	205.2-205.9	205.9	
38	Leucémie, myéloïde, aiguë	Leucémie (myéloïde aiguë)	205.0	205.0	
39	Leucémie, myéloïde, chronique	Leucémie (myéloïde chronique)	205.1	205.1	204.1
44	Leucémies, autres précisées et à cellules non précisées, autres que les groupes de codes 35 à 43	Leucémies (autres sauf groupes 35 à 43)	207, 208	207	204.4
32	Lymphosarcome, réticulosarcome et autres tumeurs malignes des tissus lymphoïde et histiocytaire	Lymphome non hodgkinnien	200, 202	200, 202	200, 202, 205

GROUPE DE CODES	CAUSE DU DÉCÈS TITRE COMPLET	CAUSE DU DÉCÈS TITRE ABRÉGÉ	CIM-9 (1979+)	CIM-8 (1969 à 1978)	CIM-7 (1965 à 1968)
33	Maladie de Hodgkin	Maladie de Hodgkin	201	201	201
34	Myélome multiple et tumeurs immunoprolifératives	Myélome	203	203	203
61	Néphrite	Néphrite	580-585,587	580-584	590-594
56	Pneumonie	Pneumonie	480-486	480-486	490-493, 763
67	Suicide	Suicide	950-959	950-959	970-979
3	Tuberculose, pulmonaire et autres formes respiratoires	TB (respiratoire)	011, 012	011, 012	001-008
4	Tuberculose, sauf pulmonaire et autres formes respiratoires (groupe de codes 3)	TB (sauf respiratoire)	010, 013-018	010, 013-018	010-019
5	Tumeurs (groupes de codes 6 à 46)	Tous les cancers	140-239	140-239	140-239
1	Toutes les causes (groupes de codes 2 à 70, sauf 5 et 31)	Toutes les causes	001-999	001-999	001-999
49	Troubles mentaux associés à l'alcool	Troubles associés à l'alcool	291, 303, 305.0	291, 303	581.1, 307
45	Tumeurs bénignes	Tumeurs (bénignes)	210-229	210-228	210-229
46	Carcinome in situ, tumeurs à évolution imprévisible et tumeurs de nature non précisée	Tumeurs (in situ, non précisées)	230-236, 238-239	230-239	230-239
31	Tumeurs malignes des tissus lymphatiques et hématopoïétiques (groupes de codes 32 à 44)	Tumeurs hématologiques	200-208	200-209	200-207
54	Maladies vasculaires cérébrales	Vasculaire cérébrale	430-438	430-438	330-334

Annexe 7 : Cliché d'enregistrement et dictionnaire des données du fichier ASCII

DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS PROFESSIONNELLES AU CANADA Mortalité par cause chez les travailleurs, 1965 à 1991 CLICHÉ D'ENREGISTREMENT DU FICHIER DE DONNÉES ASCII					
N° DE LA ZONE	POSITION	LONGUEUR	TYPE DE DONNÉES **	NOM DE RÉFÉRENCE DE LA ZONE	DONNÉES CONTENUES DANS LA ZONE
1	1 – 2	2	N	DEATHCODE	Numéro de la catégorie de codes de cause de décès (70)
2	4 – 6	3	CH	AGEGROUP	Groupe d'âge (tous âges confondus (15 ans et plus) ou de 15 à 64 ans) (2)
3	8 – 12	5	N	OBS.DEATHS BYCAUSE	Nombre de décès observés pour la cause particulière (selon la profession, le code de Pineo, le sexe et le groupe d'âge)
4	14 – 20	7	F	REL-RISK	Risque relatif
5	22 – 28	7	F	LOWER-CI	Borne inférieure de l'intervalle de confiance de 95 % du risque relatif
6	30 – 38	9	F	UPPER-CI	Borne supérieure de l'intervalle de confiance de 95 % du risque relatif
7	40 – 45	6	F	P-VALUE	Valeur de p du logarithme du rapport de vraisemblance
8	47	1	N	SEX	Sexe de la personne (2)
9	49	1	CH	PINEO	Classification socio-économique des professions de Pineo (2)
10	51 – 54	4	N	OCC-CODE	Code de profession (670)
11	56 – 58	3	N	OCC-INDICATOR	Indicateur d'enregistrements correspondant à une même profession (670)
12	60 – 64	5	N	NUM-WORKERS	Nombre de personnes appartenant à la profession observée, selon le code de Pineo et le sexe
13	66 – 72	7	N	PERSON-YEARS	Nombre d'années – personnes fournies par les travailleurs appartenant à la profession observée, selon le code de Pineo, le sexe et le groupe d'âge
14	74 – 78	5	N	DEATHSBY OCCUPAT	Nombre total de décès (toutes causes confondues) chez les membres d'une profession particulière, selon le code de Pineo, le sexe et le groupe d'âge

***Nota :** On a créé un espace entre chaque zone afin de faciliter l'examen visuel du fichier.

****Type de données :** N = Numérique CH = Caractères F = Virgule flottante (nombres décimaux)

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 1

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : DEATHCODE
CONTENU DE LA ZONE : NUMÉRO DE LA CATÉGORIE DE CODES DE
CAUSE DE DÉCÈS

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 1-2
LONGUEUR : 2
TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Catégorie de codes, dont la valeur varie de 1 à 70, décrivant la cause de décès des sujets participant à l'étude qui sont décédés. La description de la cause de décès correspond à une combinaison des codes des 7^e, 8^e et 9^e révisions de *la Classification internationale des maladies* (CIM-7, CIMA-8 et CIM-9).

Le code attribué est celui de la version de la CIM en vigueur à la date du décès.

DÉFINITION DES CODES

Codes : de 1 à 70

Consulter la liste des causes de décès aux annexes 5 et 6.

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 2

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : AGEGROUP
CONTENU DE LA ZONE : GROUPE D'ÂGE**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 4-6

LONGUEUR : 3

TYPE : CARACTÈRES

DESCRIPTION DE LA ZONE

**Deux groupes d'âge - tous âges confondus (15 ans et plus)
- de 15 à 64 ans**

DÉFINITION DES CODES

All = tous âges confondus (15 ans et plus)

64 = les personnes âgées de 15 à 64 ans

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 3

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : OBS.DEATHSBYCAUSE
CONTENU DE LA ZONE : NOMBRE DE DÉCÈS PAR CAUSE**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 8-12

LONGUEUR : 5

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Nombre total de décès observés chez les personnes participant à l'étude, selon la cause, la profession, le code de Pineo (classification socio-économique des professions : col blanc, col bleu), le sexe et le groupe d'âge.

DÉFINITION DES CODES

Nombre >0

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 4

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : REL-RISK
CONTENU DE LA ZONE : RISQUE RELATIF**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 14-20

LONGUEUR : 7

TYPE : VIRGULE FLOTTANTE (NOMBRES DÉCIMAUX)

DESCRIPTION DE LA ZONE

Risque de mourir de la cause de décès observée pour les membres d'une catégorie professionnelle, c'est-à-dire les personnes ayant une profession particulière comparativement aux membres de même sexe de toutes les autres professions incluses dans la même catégorie socio-économique de professions, (classification de Pineo, c'est-à-dire ici, les cols blancs ou les cols bleus).

DÉFINITION DES CODES

Fourchette : de 0,00 à 7766,00

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 5

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : LOWER-CI
**CONTENU DE LA ZONE : BORNE INFÉRIEURE DE L'INTERVALLE DE
CONFIANCE DE 95 % DU RISQUE RELATIF**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 22-28

LONGUEUR : 7

TYPE : VIRGULE FLOTTANTE (NOMBRES DÉCIMAUX)

DESCRIPTION DE LA ZONE

Borne inférieure de l'intervalle de confiance de 95% du risque relatif.

Borne inférieure d'une fourchette de valeurs possibles du risque relatif associé à une cause de décès donnée et à l'appartenance à une profession donnée.

DÉFINITION DES CODES

Nombre décimal à virgule flottante

Taille maximale de la zone : 9999,99

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 6

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : UPPER-CI
CONTENU DE LA ZONE : BORNE SUPÉRIEURE DE L'INTERVALLE DE
 CONFIANCE DE 95 % DU RISQUE RELATIF.**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 30-38

LONGUEUR : 9

TYPE : VIRGULE FLOTTANTE (NOMBRES DÉCIMAUX)

DESCRIPTION DE LA ZONE

Borne supérieure de l'intervalle de confiance de 95% du risque relatif.

**Borne supérieure d'une fourchette de valeurs possibles du risque relatif associé à
une cause de décès donnée et à l'appartenance à une profession donnée.**

DÉFINITION DES CODES

Nombre décimal à virgule flottante

Taille maximale de la zone : 999999,99

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 7

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : P-VALUE
CONTENU DE LA ZONE : VALEUR DE P DU LOGARITHME DU
RAPPORT DE VRAISEMBLANCE.**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 40-45

LONGUEUR : 6

TYPE : VIRGULE FLOTTANTE (NOMBRES DÉCIMAUX)

DESCRIPTION DE LA ZONE

Indique dans quelle mesure il est probable que le lien observé entre la profession et la cause de décès ne soit dû qu'au hasard, en supposant que les groupes comparés soient parfaitement identiques, c'est-à-dire en vertu d'une hypothèse nulle. Dans la plupart des études épidémiologiques, si la valeur de p est inférieure à 0,05 (5 %), on estime qu'il est suffisamment peu probable que le résultat de l'étude soit observé uniquement par hasard pour qu'on puisse le déclarer « statistiquement significatif ».

DÉFINITION DES CODES

Nombre décimal à virgule flottante

Fourchette : de 0,0000 à 0,9999

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 8

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : SEX
CONTENU DE LA ZONE : SEXE**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

**POSITION : 47
LONGUEUR : 1
TYPE : NUMÉRIQUE**

DESCRIPTION DE LA ZONE

Sexe de la personne

DÉFINITION DES CODES

1 = Homme

2 = Femme

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 9

DICTIONNAIRE DES DONNÉES**FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : PINEO
CONTENU DE LA ZONE : CLASSIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
 PROFESSIONS DE PINEO

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII**POSITION :** 49**LONGUEUR :** 1**TYPE :** CARACTÈRES**DESCRIPTION DE LA ZONE**

Adaptée d'après la classification conçue par P.C. Pineo pour définir les divers niveaux socio-économiques selon la profession. Consulter la bibliographie et le glossaire.

La classification socio-économique des professions de Pineo regroupe les codes de la *Classification type des professions* (CTP) en 16 catégories de statut socio-économique. Pour les besoins de la présente étude, les 16 catégories ont été agrégées en deux grandes catégories, à savoir les professions de « col blanc » et celles de « col bleu ».

DÉFINITION DES CODES

B = Professions de col bleu; W = Professions de col blanc

Consulter les annexes 1 à 4 pour la liste des codes de profession et des codes correspondants de la classification socio-économique.

Dénommée « Catégorie professionnelle » dans les tableaux de données complètes et de données choisies.

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 10

DICTIONNAIRE DES DONNÉES

FICHIER DE DONNÉES ASCII

NOM DE RÉFÉRENCE : OCC-CODE
CONTENU DE LA ZONE : CODE DE PROFESSION

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 51-54

LONGUEUR : 4

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Profession de la personne.

Il existe 670 codes de profession distincts pour la cohorte étudiée. Les professions sont codifiées conformément à la *Classification type des professions (CTP)* de Statistique Canada - consulter les annexes 1 à 4. Les codes des données recueillies pour la période de 1965 à 1969 sont ceux à 3 chiffres de la Classification de 1961 et les codes des données de 1971, ceux à 4 chiffres de la Classification de 1971 (les données pour 1970 ne sont pas disponibles).

DÉFINITION DES CODES

Valeurs des codes : de 1 à 9919

Codes de 1961 : de 1965 à 1969 : Codes 001 à 980 pour les groupes de base (261 codes) regroupés en 13 grands groupes.

Codes de 1971 : pour 1971 : Codes 1111 à 9919 pour les groupes de base (409 codes) regroupés en 22 grands groupes.

Consulter les annexes 1 à 4 pour la liste des codes et des titres de profession.

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 11

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

**NOM DE RÉFÉRENCE : OCC-INDICATOR
CONTENU DE LA ZONE : INDICATEUR D'ENREGISTREMENTS
CORRESPONDANT À UNE MÊME
PROFESSION**

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 56-58

LONGUEUR : 3

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Numéro attribué par ordre, en commençant par 1, à chaque enregistrement du fichier d'après le code de profession.

Le numéro, qui varie selon le code de profession, permet de reconnaître tous les enregistrements pour lesquels le code de profession est le même.

Ce numéro est utile si l'on veut repérer un enregistrement ou un groupe d'enregistrements.

DÉFINITION DES CODES

Nombre > 0

Fourchette de nombres variant de 1 à 740 (il y existe 670 codes de profession distincts et certains codes n'ont pas été choisis)

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 12

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : NUM-WORKERS
CONTENU DE LA ZONE : NOMBRE DE PERSONNES APPARTENANT
À LA PROFESSION OBSERVÉE, SELON LE
CODE DE PINEO ET LE SEXE

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 60-64

LONGUEUR : 5

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Nombre total de participants à l'étude appartenant à la profession observée, selon la classification socio-économique (code de Pineo) et le sexe.

DÉFINITION DES CODES

Nombre > 0

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 13

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : PERSON-YEARS
CONTENU DE LA ZONE : NOMBRE D'ANNÉES-PERSONNES FOURNIES
PAR L'ENSEMBLE DES PERSONNES
APPARTENANT À LA PROFESSION OBSERVÉE,
SELON LE CODE DE PINEO, LE SEXE ET LE
GROUPE D'ÂGE.

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 66-72

LONGUEUR : 7

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Nombre total d'années fournies à partir de 1965, ou de la date d'embauche, jusqu'au 31 décembre 1991, ou à la date du décès, par l'ensemble des participants à l'étude appartenant à la profession observée, selon la catégorie socio-économique (Pineo), le sexe et le groupe d'âge.

DÉFINITION DES CODES

Nombre > 0

**DÉPISTAGE DES MALADIES ET LÉSIONS
PROFESSIONNELLES AU CANADA :
Mortalité par cause chez les travailleurs, de 1965 à 1991**

ZONE N° 14

**DICTIONNAIRE DES DONNÉES
FICHIER DE DONNÉES ASCII**

NOM DE RÉFÉRENCE : DEATHSBYOCCUPAT
CONTENU DE LA ZONE : NOMBRE TOTAL DE DÉCÈS CHEZ LES
PERSONNES APPARTENANT À LA
PROFESSION OBSERVÉE, SELON LE CODE DE
PINEO, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE.

PRÉSENTATION DANS LE FICHIER ASCII

POSITION : 74-78

LONGUEUR : 5

TYPE : NUMÉRIQUE

DESCRIPTION DE LA ZONE

Nombre total de décès de participants à l'étude appartenant à la profession observée, selon la catégorie socio-économique (Pineo), le sexe et le groupe d'âge. Pour connaître le nombre de décès associés à la cause observée, voir OBS.DEATHSBYCAUSE.)

DÉFINITION DES CODES

Nombre > 0

Annexe 8 : Glossaire

Année-personne	Unité de mesure intégrant le nombre de personnes et la variable de temps. Chaque sujet contribue un certain nombre d'années à la population à risque durant la période de suivi (de 1965 à 1991) ou jusqu'à l'année de son décès.
Cause de décès	Fondée sur le concept de la cause initiale du décès, c'est-à-dire la maladie ou le traumatisme qui a déclenché la séquence d'événements menant au décès, ou les circonstances de l'accident ou de l'acte de violence qui a produit le traumatisme mortel. La cause de décès est précisée par le médecin qui établit le certificat d'enregistrement du décès. Les renseignements sont fournis à Statistique Canada par les registraires de l'état civil de chaque province ou territoire. Tous les décès dont il est question dans la présente étude se fondent sur la cause initiale du décès, codée conformément à la version de la <i>Classification internationale des maladies</i> en vigueur à l'époque du décès (voir Codes de cause de décès).
Cause initiale du décès	Voir Cause de décès.
Classification internationale des maladies (CIM)	Classification d'états pathologiques et de groupes d'états pathologiques particuliers établie par un groupe de spécialistes, représentatif des divers pays, qui donne des conseils à l'Organisation mondiale de la santé. La Classification a subi plusieurs révisions au fil des ans. Les versions utilisées durant la présente étude sont la CIM-7 (de 1958 à 1968), la CIM-8 (de 1969 à 1978) et la CIM-9 (de 1979 à 1991) (voir Codes de cause de décès).
Code de Pineo	Code d'une classification conçue par P.C. Pineo pour définir différentes catégories socio-économiques de professions au Canada. (Référence : Pineo PC, <i>Revisions of the Pineo-Porter-McRoberts socio-economic classification of occupations for the 1981 census</i> , QSEP (Quantitative Studies in Economics and Population) Research Report No. 125, McMaster University, Hamilton, Ontario, 1985). La Classification de Pineo regroupe les codes de la <i>Classification type des professions</i> (CTP) en 16 catégories de statut socio-économique. Pour les besoins de

la présente étude, les 16 catégories ont été agrégées en deux grandes catégories, à savoir les professions de « col blanc » et celles de « col bleu » (consulter les annexes 1 à 4 pour les codes de la Classification socio-économique de Pineo en rapport avec les divers codes de professions utilisés dans la présente étude).

Codes de cause de décès

Aux fins de la présente étude, on a regroupé les codes de cause de décès en 70 catégories qui se rapportent chacune à un groupe particulier de causes de décès codées conformément à la *Classification internationale des maladies* (CIM) (voir Classification internationale des maladies). Les 7^e, 8^e et 9^e révisions de la CIM ont été utilisées durant la période visée par l'étude (consulter les annexes 5 et 6 pour la liste complète des 70 catégories de codes et des codes équivalents de la CIM).

Codes de profession

Ces codes sont tirés des sources suivantes :

i) *Classification condensée des occupations : recensement du Canada, 1961*, Bureau fédéral de la statistique, 1961 et 1961 Recensement du Canada, Volume III, partie 1, Main-d'oeuvre, Professions, Bureau fédéral de la statistique, 1965. Ces documents fournissent la version révisée de la classification des professions, laquelle tient compte des modifications dans la répartition professionnelle de la main-d'oeuvre qu'ont entraînées, les changements industriels et technologiques survenus au cours des décennies précédentes.

ii) *Classification des professions, recensement du Canada, 1971, inspirée de la Classification et Dictionnaire Canadiens des Professions*, Bureau fédéral de la statistique, 1971. Il s'agit d'une classification conçue pour être appliquée aux données du Recensement du Canada de 1971 et pouvant aussi servir à de multiples applications, notamment celle d'une classification «type».

La profession est décrite selon le «type de travail effectué» déterminé d'après l'analyse des tâches et des responsabilités propres au groupe de profession.

La Classification type des professions (CTP) de 1961 repose sur un système de codes à trois chiffres. Pour sa part, la Classification type des professions de 1971 repose sur un système de codes à quatre chiffres (voir les annexes 1 à 4 pour obtenir les listes complètes des codes numériques et alphabétiques des professions) Les codes de profession des recensements de 1961 et de 1971 ne correspondent pas parfaitement.

Cohorte	Tout groupe désigné de personnes que l'on suit pendant une période de temps déterminée.
Cohorte professionnelle	Inclut toutes les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé pendant toute année comprise entre 1965 et 1971 (sauf 1970), étaient titulaires d'un numéro d'assurance sociale, étaient couvertes par l'assurance-chômage et faisaient partie du champ d'observation de la présente enquête.
Couplage d'enregistrements	Méthode permettant de regrouper les renseignements contenus dans deux enregistrements ou plus se rapportant à une même personne, famille ou entité.
CTP	<i>Classification type des professions</i> (voir Codes de profession).
Dépistage des maladies et des lésions professionnelles	Examen détaillé et (ou) analyse des problèmes de santé causés par l'« exposition » à des professions particulières pour évaluer l'état de santé des travailleurs, de façon à pouvoir prendre des mesures d'enquête ou de contrôle en vue d'augmenter la survie et d'améliorer la qualité de la vie.
Groupe d'âge	Dans la présente étude, deux groupes d'âge sont utilisés pour caractériser l'âge de la personne (en années révolues) au moment du décès, à savoir le groupe des 15 à 64 ans et celui des 15 ans et plus, désigné « tous âges confondus ».
Groupe témoin, interne	Groupe comparatif englobant les personnes qui n'appartiennent pas à la profession particulière étudiée, mais qui appartiennent à toutes les autres professions faisant partie de la même grande catégorie de professions (cols blancs ou cols bleus). Par exemple, les mineurs (travailleurs manuels, cols bleus) sont comparés à l'ensemble des cols bleus.

Intervalle de confiance	<p>Intervalle de valeurs auquel on associe une probabilité, par exemple 95%, que la vraie valeur, c'est-à-dire le risque relatif, d'une variable telle une moyenne soit comprise dans l'intervalle (Last, 1995) (voir Risque relatif).</p> <p>Borne inférieure de l'intervalle de confiance : borne inférieure de l'intervalle de confiance du risque relatif.</p> <p>Borne supérieure de l'intervalle de confiance : borne supérieure de l'intervalle de confiance du risque relatif.</p>
Mortalité	<p>Décès dus à une cause particulière (voir Cause de décès).</p>
Risque relatif	<p>Rapport du risque de décès chez les personnes ayant la profession observée au risque de décès chez les personnes appartenant à l'ensemble des professions faisant partie de la même grande catégorie de professions (cols blancs ou cols bleus).</p>
SAS	<p>Statistical Analysis System, logiciel. SAS Institute Inc., SAS Campus Drive, Cary, NC27513.</p>
SGCE	<p>Système généralisé de couplage d'enregistrements, progiciel de coupage probabilistique des enregistrements créés par Statistique Canada. On s'est servi de la version pour gros ordinateur (SGCE.V1) pour réaliser la présente étude.</p>
Suivi	<p>Observation, pendant une période de temps déterminée, d'une personne, d'un groupe ou d'une population dont on a évalué les caractéristiques, afin de déterminer les variations de l'état de santé ou des variables en rapport avec la santé.</p>
Valeur de p	<p>La valeur de p (probabilité), comprise entre 0 et 1, indique dans quelle mesure il est probable que le lien observé entre la profession et la cause de décès ne soit dû qu'au hasard, en supposant que les groupes comparés soient parfaitement identiques, c'est-à-dire en vertu d'une hypothèse nulle (Last, 1995) (voir Valeur de p du logarithme du rapport de vraisemblance).</p>
Valeur de p du	<p>La valeur de p calculée pour le logarithme du rapport de</p>

**logarithme du
rapport de
vraisemblance**

vraisemblance indique dans quelle mesure il est probable que le test statistique – dans le cas présent, le risque relatif – soit égal à ou d’une valeur plus extrême que la valeur qui serait observée si l’hypothèse nulle était vérifiée. La valeur de p , exprimée selon une valeur décimale comprise entre 0 et 1 (p. ex. 0,55), indique dans quelle mesure il est probable que le lien observé entre la profession et la cause de décès ne soit dû qu’au hasard, en supposant que les groupes comparés soient parfaitement identiques, c’est-à-dire en vertu d’une hypothèse nulle. De façon générale, dans la plupart des études épidémiologiques, on considère que, si la valeur de probabilité est inférieure à 0,05 (5 %), ou inférieure à 0,01 (1%), la probabilité que le résultat de l’étude soit observé par hasard est si faible qu’on peut le considérer comme « statistiquement significatif ». (Last, 1995). Cependant, nombre de comparaisons sont faites dans la présente étude et on ne devrait considérer la valeur de p que comme un des indices.